

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°316 **BIO**
PRESSE

JANVIER 2025



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 27 janvier au 7 février 2025, en France

Quinzaine de l'agroécologie

<https://odoo.solagro.org/event/osae-6eme-quinzaine-de-l-agroecologie-9/register>

Les 3 et 4 février 2025, à Angers (49)

Angers Loire dégust', 3 salons consacrés aux vins de Loire et d'ailleurs : Le Salon des Vins de Loire, la Levée de la Loire et le Salon des Vins Demeter

<https://salondesvinsdeloire.com/le-salon/presentation/>

Le 9 février 2025, à Paris (75)

Salon des vins Demeter et La Levée de la Loire

<https://www.salonvinsbiodynamiques-paris.com/fr>

Le 11 février 2025, de 13h à 14h, en Webinaire

Webinaire Les rendez-vous d'Osaé - Osez l'Agroécologie : « Comment la méthanisation peut-elle s'intégrer à un système agroécologique en AB ? »

<https://solagro.org/agenda/webinaires-osae-2024-2025>

Du 11 au 14 février 2025, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH

<https://www.biofach.de/en>

Du 14 au 16 février 2025, à Rezé (44)

Salon Natura

<https://salon-natura.com/>

Du 22 février au 2 mars 2025, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com>

Du 7 au 9 mars 2025, à Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 13 et 14 mars 2025, à Saint-Ciers-sur-Gironde (33)

Journées Techniques Vigne & Vin Bio

<https://journeestechiquesvignevinbio.fr/>

Du 14 au 17 mars 2025, au Parc Floral de Paris, à Paris (75)

Salon Vivre Autrement

<https://www.salon-vivreautrement.com/>

Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages dans les territoires »

<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2025>

Le 25 mars 2025, de 13h à 14h, en Webinaire

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°2 (Thème : « Des solutions structurelles et agronomiques - La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050 »)

https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

AGENDA (SUITE)

Du 28 au 30 mars 2025, à Angers (49)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/>

Du 25 au 27 avril 2025, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 21 et 22 mai 2025, à Villefranche-d'Allier (03)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 24 juin 2025, de 13h à 14h30, en Webinaire

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°3 (Thème : « Anticiper et faire face aux risques - Des stratégies économiques et assurantielles »)

https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

Les 18 et 19 août 2025, à Copenhague (Danemark)

European Organic Congress 2025

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 31 août au 4 septembre 2025, au Royaume-Uni

3^{ème} Congrès International de Recherche en Biodynamie : « The whole and its parts: Researching biodynamic agriculture »

<https://www.biodynamic-research.org/>
<https://biodynamie-recherche.org/3e-congres-international-de-recherche-en-biodynamie-a-vos-agendas-2025/>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)

6^{èmes} Biennales des conseillers fourragers

<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	4
Productions végétales	12
Arboriculture	12
Contrôle des adventices	12
Fertilisation	13
Grandes cultures	13
Jardinage	15
Maraîchage	16
Petits fruits	17
Plantes aromatiques et médicinales	17
Protection phytosanitaire	18
Sol	18
Viticulture	19
Marché	22
Filière	22
Qualité	25
Statistiques	26
Ecologie et ruralité	28
Agriculture-environnement	28
Développement rural	31
Energie	34
Environnement	35
Vie professionnelle	36
Annuaire	36
Economie	36
Etranger	37
Organisation de l'Agriculture Biologique	38
Politique agricole	39
Réglementation	39
Recherche et système spécifique	41
Agriculture Biodynamique	41
Agriculture Tropicale	41
Recherche	42
Ressources génétiques	42
BREVES ABIODOC	43
Bulletin d'abonnement	47
Tarifs du service documentaire	47
Bon de commande	49
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	51

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Guide : Les plantes mellifères pour Apis Mellifera

MOIROT Fleur / MOREL Manon

Ce guide, élaboré avec l'aide de l'apiculteur et botaniste René Celse, de Joannes Boulon, apiculteur à Privas, et de Jean Delmas, apiculteur dans la Drôme, aborde les sujets suivants : le nectar ; le pollen ; le butinage ; le fonctionnement de certaines plantes ; la production de nectar estimée pour quelques plantes. Il est également composé d'une liste des plantes mellifères de Provence.

<https://rd-agri.fr/rest/content/getFile/6f64e34a-982f-4598-a1b0-0a822312cbcd/Guide%20Plantes%20Mellif%C3%A8resAB07.pdf>

2023, 91 p., éd. AGRI BIO ARDÈCHE

réf. 316-003

Développer et maintenir des ruchers en apiculture naturelle : Éléments et conseils pour une maîtrise de l'élevage naturel : Tome 2 - 3ème édition

NICOLLET Bernard

Les médias en font écho régulièrement, les abeilles connaissent une mortalité de plus en plus importante de nos jours. Il est donc primordial pour les apiculteurs de maîtriser l'élevage des abeilles. Dans ce livre, Bernard Nicollet, éleveur d'abeilles, a souhaité transmettre sa façon de procéder tout en gardant un objectif : comment développer et maintenir une apiculture naturelle, quelle que soit sa taille, qu'elle soit de loisir ou professionnelle. L'ouvrage aborde les points suivants : - Qu'est-ce qu'une bonne ruche ? ; - Importer ou élever ? ; - La difficulté du maintien des ruchers ou des cheptels ? ; - Des abeilles, des maladies au varroa ; - La compréhension du cycle biologique de l'abeille ; - L'essaimage, naturel ou artificiel ; - Comprendre le développement d'une colonie d'abeilles ; - La sélection ; - etc.

2024, 331 p., éd. ÉDITIONS DU PUIITS FLEURI

réf. 316-008

ÉLEVAGE

Les moutons Belle-Île récompensés au prix de l'agrobiodiversité 2024

HARDY Damien

Anaïs Langlais et Antoine Floury produisent du houblon bio et élèvent un troupeau bio d'une soixantaine de brebis Belle-Île, dans les Côtes d'Armor. La ferme a obtenu le prix national 2024 de l'agrobiodiversité animale, qui récompense notamment l'association entre les ovins et les houblons, ces derniers étant protégés du risque de mildiou grâce au broutage des feuilles du bas par les brebis.

REUSSIR PATRE N ° 715, 01/06/2024, 1 page (p. 14)

réf. 316-035



Une chèvre peut-elle produire du lait sans gestation ? Zoom sur 2 projets de recherche Lactodouce et Gentle Dairy

PELLISSIER Pierre / FITO Laurène

Les projets Lactodouce (2021-2022) et Gentle Dairy (2023-2026) étudient la possibilité de démarrer une lactation sans gestation chez des chèvres. En élevage caprin, les gestations annuelles posent 2 principales problématiques : fatigue prématurée des chèvres, réformées en moyenne à 6 ou 7 ans, et difficile valorisation des chevreaux, souvent vendus jeunes vers de l'engraissement industriel. Le projet Lactodouce a encadré des essais de lactation sans gestation sur 6 fermes caprines. Dans chaque troupeau, 5 chèvres qui n'avaient pas été gestantes ont été mises à la traite en même temps qu'un lot témoin. L'objectif était de stimuler manuellement ces chèvres pendant un mois. La stimulation de la traite a induit une lactation chez 61% des chèvres non gestantes (de 0 à 100% selon les élevages). Chez ces chèvres, le niveau de production de lait rejoint celui des chèvres gestantes au bout de 5 mois. Le projet Gentle Dairy vise à approfondir les résultats du projet Lactodouce, grâce au suivi de 10 fermes caprines. L'objectif est de préciser les facteurs favorisant la lactation sans gestation : effet de la race, effet du nombre de gestations préalables, impact de la présence de chevreaux avec les chèvres, etc. Marjorie Pallais, éleveuse de caprins dans la Drôme, et Sébastien Bost, éleveur caprin en bio également dans la Drôme, témoignent de leur participation respective à ces deux projets.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole41magazine-frab-aurahivers-2023.pdf>

LA LUCIOLE N ° 41, 22/12/2023, 3 pages (p. 17-19)

réf. 316-045

Bien raisonner l'utilisation du maïs épi dans la ration

PERTRIAUX Julie / BARGAIN Véronique

La ferme expérimentale de Trevarez, en Bretagne, a mené des essais de remplacement du maïs ensilage par du maïs épi dans les rations de ses vaches laitières. Dans les essais en bio, la ration de base est composée d'ensilage d'herbe avec du mélange céréalier, complété par du maïs ensilage ou par du maïs épi. En comparaison avec un apport de maïs ensilage, l'apport de maïs épi a induit une augmentation de l'ingestion de fourrage et de la production de lait, avec une augmentation nette de la marge sur coût alimentaire. Selon Romaric Puthod, du centre d'élevage de Poisy, en Savoie, le maïs épi prend toute sa place dans les rations des fermes laitières engagées en AOP ou en IGP.

REUSSIR LAIT N ° 388, 01/03/2024, 2 pages (p. 34-35)

réf. 316-047

« Notre système bio tout herbe est productif »

PRUILH Costie

Laurent, Baptiste et Simon Cousin dirigent le Gaec des Jonquilles, dans les Ardennes. La ferme d'élevage bio comprend trois troupeaux : 70 vaches laitières croisées (Prim'Holstein/Montbéliarde), 25 bovins viande croisés (charolais/Montbéliards) et 100 brebis allaitantes. La ferme est en système tout herbe, avec 147 ha en prairies permanentes. Les vaches laitières ont accès à 37 ha, en pâturage tournant dynamique. La ferme s'agrandit pour développer l'atelier d'engraissement des veaux à l'herbe. L'alternance de bovins et d'ovins sur les prairies optimise le pâturage, tout en diminuant les strongles. L'article est complété par un tableau des résultats économiques et techniques du Gaec.

REUSSIR LAIT N ° 388, 01/03/2024, 4 pages (p. 42-45)

réf. 316-048



Alimentation des poules

ERFURT Katrin / LEIBER Florian

Christoph Roth, du Département des sciences animales du FiBL, explique comment équilibrer l'alimentation des poules. Elles ont besoin d'environ 130 g d'aliments par jour, composés de 60% de glucides (hydrate de carbone), de 20% de protéines végétales, de 10% de protéines animales et de 10% de graisse, auxquels sont ajoutés du calcium à hauteur de 3-4% pour les poules pondeuses. Pour favoriser la digestion, la ration doit équilibrer aliments grossiers (fourrage vert, grains entiers) et graines concassées ou moulues. Le parcours apporte les protéines animales, en plus de favoriser le comportement naturel de capture (insectes, vers, etc.). La ration est complétée par 2,5-3 décilitres d'eau par jour. Kurt Brunner, polyculteur-éleveur diversifié en bio à la ferme Haldenhof, en Suisse, cultive 10 ha de grandes cultures, 13 ha de prairies et élève des cochons, des vaches laitières, des moutons et 250 poules. L'alimentation des poules est à 80% autoproduite et est à base de sous-produits agricoles : son de blé et d'épeautre, petit lait issu de la fromagerie, coquilles d'huîtres moulues, etc. Les poules, élevées dans un poulailler mobile, ont également accès à la prairie. Le FiBL a mené des suivis d'ingestion et de performance chez des poules ayant accès à des pâtures. L'herbe représente 20% de l'ingestion des poules et ne diminue pas les performances des poules à deux fins, mais pourrait réduire les performances de ponte des poules pondeuses.

BIOACTUALITÉS N ° 5/24, 14/06/2024, 6 pages (p. 6-11)

réf. 316-051

Posi'Flore : Des microbes au service des élevages

LEMOINE Yasmina

Piloté par l'association FDGeda 35, Posi'Flore est un projet, porté par des agricultrices, qui vise à réduire l'usage d'antibiotiques en élevage, en développant une flore microbienne dite positive. L'utilisation, dans la ration des herbivores, de préparations à base de microorganismes efficaces (bactéries lactiques, levures, etc.) ou de kéfir de lait vise à contenir le développement d'organismes pathogènes. La LiFoFer (Litière forestière fermentée) permet d'ensemencer le milieu de vie des animaux. Le projet s'appuie sur différents partenariats (éleveurs, éleveuses, vétérinaires, Institut Agro de Rennes, etc.) pour l'acquisition de connaissances, la mise en place d'essais à la ferme et la diffusion des résultats. Aurélie Jehannin, éleveuse laitière, témoigne de son engagement dans le projet Posi'Flore.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48908](http://www.abiodoc.com/boutique/48908)

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 304, 01/04/2024, 3 pages (p. 21-23)

réf. 316-055

« Mon système est pensé pour faire face au climat »

BOURGEOIS Sophie

Guillaume Rième est éleveur bio d'un troupeau de vaches aubrac (40 à 50 vèlages par an), en Saône-et-Loire, sur 225 ha, dont 120 ha en prairies et 125 ha en céréales, luzerne et sainfoin. Il travaille en semis direct et en techniques culturales simplifiées (TCS). Sur les prairies permanentes, l'éleveur a mis en place du pâturage tournant, avec un temps de retour de 60 jours. Une partie du pâturage est effectuée en sous-bois, suivant le modèle de la « dehesa » espagnole. L'éleveur cherche à adapter au mieux son système au changement climatique, notamment en diversifiant les productions et en développant l'agroforesterie.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 326, 01/06/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 316-060



« Le pâturage total aide à régénérer mes sols »

POUCHARD Lucie

Anthony Born, dans le Lot, est éleveur bio au sein du Gaec Mas D'aillès, en système naisseur-engraisseur. La ferme comprend un troupeau de 110 vaches limousines, sur 200 ha en quasi tout herbe. Le système du Gaec évolue vers un système de pâturage total. Une partie des prairies a été semée en multi-espèces (fétuque élevée, ray-grass anglais, trèfle blanc, etc.). En pâturage tournant dynamique, les animaux sont serrés sur de petites surfaces (1,33 UGB/ha), mais sont déplacés régulièrement, 3 à 4 fois par jour. Le Gaec fait partie du réseau de fermes pilotes du projet agro-environnemental Life Biodiv'paysanne.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 326, 01/06/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 316-061

Parasitisme en caprin : Des essais de ruptures de pâturage ; Anthelminthiques en caprin : ParCap Aura évalue leur efficacité

RIPOCHE Frédéric

La gestion du parasitisme, en particulier dû aux strongles gastro-intestinaux, reste une question cruciale chez les petits ruminants ; d'autant plus en AB où le pâturage est un élément-clé du cahier des charges. Le projet ParCap Aura (2022-2023) visait à développer les connaissances sur cette question, en particulier pour l'élevage caprin. Il a notamment montré l'augmentation des résistances aux anthelminthiques en élevage, en particulier à l'éprinomectine, seule molécule utilisable en production laitière avec un délai d'attente nul en conventionnel et de 48h en bio. La gestion du parasitisme par des pratiques au pâturage adaptées est donc essentielle. Dans ce projet, une étude a été menée sur l'impact des ruptures de pâturage, en particulier pendant l'été, en lien avec des sécheresses. Des essais de ruptures estivales de 11 à 20 semaines ont ainsi été conduits en 2021 et en 2022. Les résultats s'avèrent très intéressants, avec une baisse de l'infestation des animaux de plus de 80 %. Des essais de ruptures de pâturage en hiver sur des temps plus long (4 à 5 mois) ne montrent pas d'aussi bons résultats. L'effet plus marqué des ruptures en été semble lié à la moindre humidité présente et aux températures plus élevées, facteurs négatifs pour la survie des larves de strongles dans les parcelles.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48943>
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 5 pages (p. 56-60)

réf. 316-074

Les défis et opportunités dans la relation de travail entre éleveurs de ruminants en agriculture biologique et vétérinaires

DUVAL Julie / BONNET-BEAUGRAND Florence

Le contexte de l'agriculture biologique peut amener des tensions dans la relation de travail entre éleveurs et vétérinaires. Dans cet article, les chercheurs étudient la façon dont la collaboration entre les vétérinaires et les éleveurs en AB contribue à la genèse et au transfert de pratiques de santé plus vertueuses. Dans un premier temps, ils reprennent le contexte général de la relation éleveur-vétérinaire (sécurité sanitaire, sources de conseil diverses, contraintes socioéconomiques fortes...), puis étudient, à travers la littérature scientifique, comment le contexte de l'AB questionne la relation de travail entre éleveurs et vétérinaires (manque de connaissances des vétérinaires sur l'AB ; tensions dans l'approche curative ; vision stratégique de la santé, en bio, tournée vers prévention et la résilience globale du troupeau...). Les chercheurs formulent ensuite des propositions : valoriser l'expertise vétérinaire notamment dans le diagnostic, travailler dans le cadre de programmes de prévention de la santé en élevage, s'inscrire dans un conseil collectif dans le cadre de groupes d'éleveurs. L'apprentissage conjoint issu d'une collaboration entre éleveurs bio et vétérinaires pourrait ainsi s'avérer bénéfique, non seulement pour la santé des animaux et la rentabilité des exploitations en AB, mais également pour la diffusion, au travers du vétérinaire, de pratiques de prévention sanitaire expérimentées en AB et utiles à la transition agroécologique des élevages dans leur ensemble.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7472>
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 17 pages (p. 1-17)

réf. 316-080



L'élevage de poulets biologiques : les verrous à lever et les opportunités offertes par cette production

GERMAIN Karine / BONNEFOUS Claire / CALANDREAU Ludovic / ET AL.

La France est actuellement au premier rang des productions européennes de poulets biologiques. Cette production ne représente toutefois encore que quelques pourcents de la production nationale. L'élevage avicole biologique est souvent considéré comme respectueux du bien-être animal et de l'environnement. Cependant, au-delà de ces images positives que l'élevage avicole biologique et les produits biologiques véhiculent, certaines contraintes déjà identifiées limitent leur développement. Le contact avec la faune sauvage qui présente un risque sanitaire, la gestion du parcours, les tensions sur l'environnement dues à une excréation des déjections sur le parcours difficilement maîtrisable et la sensibilité au contexte économique et aux comportements de consommation sont autant d'obstacles. L'élevage biologique offre néanmoins des opportunités : 1) pour l'animal : le parcours facilite l'expression de nombreux comportements et permet la consommation d'insectes et de plantes possédant diverses propriétés (nutritionnelles, médicinales...) ; 2) pour l'éleveur : une amélioration des conditions de travail, ainsi qu'une plus grande satisfaction sont mises en avant ; 3) pour l'environnement : le parcours constitue une source de biodiversité. Après une présentation des conditions d'élevage des poulets biologiques en France et en Europe, les chercheurs proposent d'identifier les barrières à l'extension de l'élevage biologique et les leviers/opportunités pour les dépasser.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.8237>
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 316-083

Lait de vache bio : Faire le point sur sa stratégie de production

HUCHON Jean-Claude

En se basant sur les données d'élevage en bovins laitiers 2023 du réseau Inosys, 4 systèmes bovins laitiers bio des Pays de la Loire ont été identifiés : un système tout herbe, un système intermédiaire, un système productif et un système avec séchage en grange. Les références technico-économiques montrent une bonne autonomie en protéines (de 87 à 97%) pour un temps de travail raisonnable, inférieur à 2500 heures par an. Le revenu disponible en 2023, prévu entre 20 000 et 30 000 €/UTH, devrait être, pour le système intermédiaire, de 26 000 €/UTH, soit 2000 € de plus qu'en 2022 ; en comparaison, les revenus en système laitier conventionnel sont de 45 000 €/UTH. Les résultats sont très variables à l'intérieur d'une même stratégie de production bio.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_113_202407.pdf
TECHNI BIO N ° 113, 01/07/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 316-065

Les élevages caprins bio se maintiennent

HARDY Damien

En 2023, 1583 éleveurs caprins étaient en bio, selon les données de l'Agence BIO, soit 45 éleveurs de plus par rapport à 2022. Le cheptel bio français comprend 118 000 caprins, soit 12,8% du cheptel total caprin français. La Drôme est le département qui comprend le plus d'éleveurs caprins bio (72) et le Maine-et-Loire comprend le plus gros cheptel caprin bio. La vente directe représente 14% des ventes et concerne 43% des éleveurs.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 383, 01/07/2024, 1 page (p. 13)

réf. 316-067



Des branches de frêne dans l'auge

BOYER Claire

Un essai, réalisé à la Ferme caprine du Pradel (Ardèche), a permis de tester l'intérêt des arbres comme fourrage. Dans le cadre du projet Rame, un lot de chèvres a consommé des feuilles de frêne, à hauteur de 60% de la ration fourragère, en comparaison avec un lot témoin, nourri au foin de luzerne. Les contrôles laitiers montrent une amélioration de la production laitière en quantité dans le lot nourri aux branches de frênes, mais avec un taux butyreux et une fromageabilité un peu plus faibles.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 383, 01/07/2024, 1 page (p. 29)
réf. 316-068

Des boucs pour déclencher les chaleurs

HARDY Damien

Au lycée de Montmorillon (Vienne), la ferme d'élevage du lycée est récemment passée en bio. Pour déclencher et grouper les chaleurs des chèvres, la ferme utilise l'effet bouc : les chèvres sont montées par un bouc vasectomisé ou muni d'un tablier, 14h00 avant insémination, avec des résultats performants.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 383, 01/07/2024, 1 page (p. 33)
réf. 316-069

Nutrition : Quels minéraux dans la ration des vaches laitières

GAHÉRY Lucie

La complémentation en aliments minéraux, oligoéléments et vitamines doit faire l'objet d'une attention particulière pour qu'un troupeau de vaches laitières soit en bonne santé et produise bien, en particulier en bio. Il faut prendre en compte divers facteurs comme les besoins des vaches, qui varient selon leur poids, leur stade physiologique ou le type de ration. Cet article présente divers principes et chiffres-clés à avoir en tête en la matière. La question de la complémentation devient d'autant plus complexe qu'avec le changement climatique certains végétaux peuvent devenir dominants dans la ration et d'autres moins, ce qui peut impacter l'apport en minéraux et en oligoéléments de la prairie. Il faut aussi prendre en compte la présence ou non d'autres ressources naturelles comme les haies.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48981>
SYMBIOSE N ° 301, 01/06/2024, 3 pages (p. 24-26)

réf. 316-086

Prix de revient : Quel est le prix de la viande bovine et du lait de vaches bio ?

BIZE Niels / COMMISSION RUMINANTS DU RÉSEAU GAB-FRAB BRETAGNE

Comment définir un prix agricole juste et viable ? Quelle méthode appliquer ? La commission ruminant GAB-FRAB de Bretagne s'est engagée dans un travail de reconstruction du prix du lait de vache et de la viande bovine biologiques, en s'appuyant sur la méthode « Prix de revient FNAB ». Dans ce travail, en s'éloignant de l'approche « classique » comptable pour aller plus vers une logique de gestion, la méthode développée prend en compte le temps de travail (estimé ici, à partir de données collectées en fermes, à 47 h par semaine en lait et 42,5 en viande pour 47 semaines travaillées par an), les compétences diverses mobilisées, la valeur des biens (et non la notion d'amortissement), l'anticipation des charges futures (et non la prise en compte de valeurs passées), ou encore la couverture des risques et aléas. En tenant compte des niveaux de production des fermes bretonnes suivies, la méthode amène à un prix de 787 € pour 1000 litres de lait bio avec aides (920 euros hors aides), et 8,02 euros par kilogramme de carcasse (11,5 hors aide). La méthode reste à affiner et, pour cela, les adhérents du réseau GAB sont invités à faire connaître leurs avis et propositions.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48982>
SYMBIOSE N ° 301, 01/06/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 316-087

"Je cherche à éliminer le stress pour les vaches"

PERTRIAUX Julie

Au sein du Gaec Ferme de la Chesnaye, dans l'Orne, qui est en système tout herbe et en bio, une des priorités est de maintenir la qualité du lait, en particulier bactériologique, car il est vendu en lait cru pour trois AOP. Pour ce faire, l'objectif est de limiter le stress pour les vaches, ce qui permet de réduire les risques de contamination par les Stec (*Escherichia coli* pathogènes productrices de shigatoxines). Ainsi, tout est mis en œuvre pour une alimentation la plus régulière possible, avec une distribution à l'année d'un fourrage de qualité. Un effort est fait pour avoir des chemins portants, non blessants pour des vaches qui marchent beaucoup dans ce système très pâturant. L'hygiène des aires de couchage, au pré ou à l'étable, fait aussi l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, l'hygiène de la traite est la plus naturelle possible, pour favoriser la flore d'intérêt.

REUSSIR LAIT N ° 389, 01/04/2024, 2 pages (p. 34-35)

réf. 316-102



"Un revenu disponible de 74 000 euros avec 36 vaches"

BIGNON Emeline

En 2021, Lénaïc Vabre a repris la ferme familiale avec sa compagne Camille en faisant le pari de « bien vivre et de vivre bien » sur cette exploitation aveyronnaise de 51 hectares avec un troupeau laitier de 36 vaches. Ils ont mûri leur projet pour valoriser au mieux les atouts de l'exploitation : parcellaire groupé, potentiel agronomique intéressant et irrigation possible à partir de lacs collinaires créés dans les années 1980. La conversion à la bio a été anticipée dès 2019, avec le père de Lénaïc. Tout a été réfléchi pour optimiser la production et limiter l'astreinte (5h par jour en hiver et 3h30 en été), d'où le choix de ne pas accroître le troupeau ou les surfaces. Parmi les grandes modifications opérées : changement de race du troupeau pour des vaches plus rustiques, aménagement des paddocks pour passer au pâturage tournant dynamique, réduction de la part de maïs dans la ration au profit de l'herbe, amélioration de l'ergonomie pour faciliter le travail... Et ce jeune couple réfléchit déjà aux améliorations à apporter.

REUSSIR LAIT N ° 390, 01/05/2024, 4 pages (p. 46-49)

réf. 316-103

Semer sa prairie sous couvert de céréale d'hiver

RETIF Romain

Le semis des prairies sous couvert peut se faire à l'automne, sous une culture de céréales d'hiver. Le semis de la prairie est effectué en même temps que la céréale. Ce semis permet d'éviter le salissement et de faire face à la sécheresse. La récolte précoce de la céréale, en fourrage, permet à la prairie de s'installer tôt, avant les chaleurs estivales. Avec une prairie peu agressive (prairie multi-espèces), la céréale peut être récoltée en grain, mais au risque que la prairie ne souffre des chaleurs estivales. Romain et Marie-Claire Morice, éleveurs laitiers bio dans le Morbihan, sèment leur prairie en même temps que leur méteil ensilage, à la mi-octobre.

REUSSIR LAIT N ° 392, 01/07/2024, 1 page (p. 34)

réf. 316-113

Electromagnétisme : quel impact sur les élevages ?

MARCHAND Nathalie

Menée par l'inspecteur général de santé publique vétérinaire Thomas Clément et par l'inspecteur général Dominique Tremblay, une enquête du ministère de l'Agriculture a étudié l'impact des installations téléphoniques, électriques et éoliennes sur l'élevage, en France, en 2023. 1015 questionnaires ont été complétés par des éleveurs. Certains éleveurs ont remarqué des perturbations de comportement, voire de performance, chez leurs animaux évoluant à proximité de ces installations, en particulier dans le cas des vaches laitières.

REUSSIR PATRE N ° 715, 01/06/2024, 1 page (p. 8)

réf. 316-114

Semer ses prairies sous couvert pour contourner les sécheresses

BARGAIN Véronique

Pour sécuriser la présence d'une prairie après une culture céréalière, Patrice Pierre, de l'Institut de l'Élevage, conseille de semer la prairie en même temps que la culture en octobre (année n-1), plutôt qu'après la récolte en septembre (année n). Cette association protège la prairie du risque de sécheresse. La prairie pourra être pâturable dès l'été si la culture est récoltée en fourrage, ou en automne si la culture est récoltée en grain. Cette méthode a notamment été validée par la Ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou, en Maine-et-Loire.

REUSSIR PATRE N ° 716, 01/08/2024, 1 page (p. 34)

réf. 316-115



L'Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers - Édition 2024 : Exercice comptable 2022

WOILTOCK Alexine / DIEULOT Romain /
BITEAU Antoine / ET AL.

Dans cette nouvelle édition de l'Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers, le Réseau CIVAM présente les résultats technico-économiques de fermes laitières conduites en agriculture durable - dont certaines en agriculture biologique -, pour la campagne 2022, dans le Grand Ouest de la France (régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire). Ces fermes se démarquent par leurs caractères autonomes et économes en intrants, avec un fort recours au pâturage. Leurs résultats sont comparés à ceux des fermes référencées dans le RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole. La campagne étudiée ici, 2022, a été marquée, d'une part, par des conditions météorologiques sèches et chaudes et, d'autre part, par une augmentation du prix du lait en conventionnel. Les fermes "durables" sont globalement plus petites et ont une moindre production, ce qui est d'autant plus marqué chez les bio. Toutefois, leur efficacité économique (valeur ajoutée/produit d'activité) est meilleure (39 % pour l'échantillon RICA, 48 % pour l'échantillon "durable" non bio et 52 % pour les fermes "durables" bio) : elles consomment moins pour produire. Un zoom est proposé sur cette création de valeur qui permet de s'affranchir de la variation du prix et de valoriser les pratiques. Un dossier s'intéresse, par ailleurs, aux moindres impacts sur l'environnement de ces systèmes durables. A noter qu'une infographie synthétise les principaux résultats de cet Observatoire.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thematique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-edition-2024/>
2024, 20 p., éd. RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST
réf. 316-092

Référentiel Élevage Ovins Viande Bio : Conjoncture 2023 (Édition : Août 2024)

MIQUEL Marie / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
OVINS VIANDE

Construit à partir du suivi annuel d'une dizaine de fermes dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, ainsi que de travaux d'enquêtes, de données commerciales ou encore de données statistiques, ce référentiel est un outil destiné aux acteurs de la filière ovins viande en agriculture biologique. Il compile, pour ces systèmes d'élevage et, en particulier, pour la zone Massif central, des données chiffrées relatives à la conjoncture de l'année 2023 : - produits (prix des animaux, de la laine, des cultures...) ; - aides et primes PAC ; - charges opérationnelles (concentrés et fourrages, fertilisants et amendements, semences...) ; - ainsi que les rendements observés pour les prairies et les principales cultures (pour la période de 2014 à 2022 pour ce dernier point).

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/referentiel_ovin-viande-bio-2023_edition-2024.pdf
2024, 8 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 316-093

Référentiel Élevage Caprins Lait Bio : Conjoncture 2023 (Édition : Juin 2024)

BOSSIS Nicole / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
CAPRINS LAIT

Ce référentiel, dédié aux élevages caprins biologiques, en particulier sur le Massif central, a été construit dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, piloté par le Pôle Bio Massif Central, à partir de données issues de suivis de fermes, mais aussi de statistiques et d'éléments à dire d'expert. Ayant pour vocation d'être un outil au service des acteurs de la filière (conseillers, agriculteurs...), il présente, pour la campagne 2023, des repères chiffrés sur : - le dimensionnement moyen de ces élevages ; - quelques références techniques ; - les produits (lait, viande et cultures, aides et primes PAC) ; - les charges opérationnelles et de structure (concentrés et fourrages, charges d'élevage, de transformation et de commercialisation, intrants, mécanisation...) ; - les coûts de production.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/referentiel-caprin-bio-2023_edition-2024.pdf
2024, 10 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 316-094



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Guide : Conduite du pommier en agriculture biologique dans le Sud-Ouest - Edition 2024

CHASTAING Séverine / MULLER Rémy /
CASANOVA Angèle / ET AL.

Ce guide, rédigé par les conseillers bio et spécialisés en arboriculture fruitière des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, s'adresse aux futurs installés pour leur permettre de faire les meilleurs choix et de réussir leur installation. Il s'adresse également aux producteurs en agriculture biologique ou en projet de conversion pour leur fournir des informations techniques. Ce guide, dédié au pommier, porte sur les thèmes suivants : le matériel végétal ; la conversion, la plantation et le surgreffage ; la fertilisation organique ; l'entretien de la ligne de plantation ; la maîtrise de la charge ; la protection phytosanitaire ; la gestion du carpocapse et autres tordeuses ; la gestion des pucerons ; les ravageurs secondaires : anthonome, hoplocampe, tigre du poirier ; la gestion des maladies cryptogamiques ; les maladies de conservation ; les repères technico-économiques ; les marchés et filières en agriculture biologique.

https://charente.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/253_chambre_agriculture_de_la_charente/Documents/PRODUIRE/BIO/GB_POMMIER-2024-VD-BD.pdf

2024, 92 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 316-001

CONTRÔLE DES ADVENTICES

« Notre maïs doit pousser plus vite que les adventices »

PERTRIAUX Julie

Jean-Philippe André et Robin Joulan sont éleveurs au sein du Gaec Joulandré, dans la Manche. En bio, la ferme comprend 100 vaches laitières pour 135 ha de SAU, dont 13 ha en maïs. Le maïs est semé entre un méteil ensilage et un méteil grain. A partir de la date du semis du maïs, un désherbage mécanique est effectué tous les dix jours : herse étrille avant la levée ; houe rotative entre la levée et le stade 3 feuilles ; herse étrille après le stade trois feuilles ; bineuse au stade 5-6 feuilles. Le Gaec n'a pas investi dans le matériel, qui vient d'une Cuma et d'une ETA.

REUSSIR LAIT N ° 388, 01/03/2024, 2 pages (p. 26-27)

réf. 316-046

« Un robot Bakus dans l'Aude : Franchement, ça fonctionne bien ! »

COMERFORD-POUDEVIGNE Elise

Jean-Marie Santacreu est viticulteur bio et président de la Cuma viticole de Sallèles, dans l'Aude. Il présente le nouvel investissement de la Cuma : le robot Bakus de Vitibot, un robot muni de deux lames interceps pour le désherbage sous le rang des vignes. Une étape préalable de cartographie des vignes est nécessaire. Engagé sur 4 exploitations viticoles, dont deux en bio, le robot a fait ses preuves sur tout type de sol (terre dure, caillouteuse, etc.). L'investissement a été de 202 000 €, dont 50% subventionnés par FranceAgriMer.

ENTRAID' N ° 476, 01/06/2024, 1 page (p. 69)

réf. 316-107



FERTILISATION

Note réglementaire : Cadre réglementaire pour produire et utiliser du compost de biodéchets en agriculture biologique

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Rédigée dans le cadre du projet MONA, piloté par la FNAB depuis juin 2023, cette note réglementaire concerne la production et l'utilisation de compost de biodéchets par les fermes engagées en agriculture biologique. Après quelques définitions (biodéchets, sous-produits animaux, boues de stations d'épuration, tri à la source, distinction déchet/produit), plusieurs aspects réglementaires sont abordés. Ils concernent les installations de compostage de biodéchets, l'utilisation de ces composts en agriculture biologique et leur mise sur le marché. L'utilisation de tels composts sur les fermes biologiques implique notamment des normes particulières pour l'hygiénisation de ce compost (profils de temps et de températures à respecter) et des teneurs à ne pas dépasser en éléments-traces métalliques lorsque les biodéchets concernés proviennent, au moins en partie, des ménages.

<https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2024/02/Note-reglementaire-Projet-MONA-2024.pdf>
2024, 13 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 316-091

GRANDES CULTURES

Grandes cultures alimentaires : un nouvel outil pour calculer ses coûts de production

JEUNESSE Anna

En 2023, le Gab 44 a lancé la production d'un nouveau référentiel technico-économique, dédié aux grandes cultures bio destinées à l'alimentation humaine (huile, farine, légumineuses et graines décortiquées). Chacune des 16 fermes bio suivies a été accompagnée pour calculer et partager ses coûts de production. A titre d'exemple, si le coût de production d'une farine de blé est, en moyenne, d'environ 1,70€/kg, 30% est lié à la culture, 14% provient du tri et du stockage, 23% vient de la transformation (meunerie) et 33% vient du conditionnement.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/BCAB146.pdf>

BULLETTIN CAB N ° 146, 01/07/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 316-037

Guide de culture colza bio : 2024

TERRES INOVIA

Cette première édition du guide de culture colza bio présente différents conseils pour en réussir la culture. Ces conseils concernent : le choix de la parcelle ; l'implantation ; le colza bio associé ; la fertilisation ; les adventices ; les ravageurs ; les auxiliaires ; les maladies ; la récolte et la conservation.

<https://www.terresinovia.fr/p/guide-culture-colza-bio>
2024, 24 p., éd. TERRES INOVIA

réf. 316-010



Grandes cultures : Travail du sol à l'automne : Et si on testait sans labour ?

ANGOT GUELLAEN Jeanne

Limiter le travail du sol en agriculture biologique pose question, notamment par rapport à la gestion de l'enherbement, mais pourrait apporter des avantages comme la lutte contre l'érosion, la diminution des charges de mécanisation, l'amélioration de la fertilité, etc. L'agriculture biologique de conservation demande une approche globale, avec notamment une connaissance fine du contexte pédoclimatique de ses parcelles. Trois axes définissent l'agriculture de conservation : travail minimal du sol, couvert végétal quasi permanent, diversité des rotations et associations de cultures. Julien Guéneau, du Gaec des Jonquilles (85), en non-labour depuis 2003, a mis en place un semis direct de méteil dans une prairie. Michel Thouanel (35) pratique le labour d'été, à 10-12 cm de profondeur, avant le semis des céréales d'hiver. Jacques, Claudine et Valentin Serrand (35), polyculteurs éleveurs, ont mis en place un semis de blé en TCS après un sarrasin.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48891>
SYMBIOSE N ° 302, 01/07/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 316-041

« Je mise sur la diversité des cultures » (in Dossier Sol et eau)

CHARPENET Virginie

Benoît Merlo est polyculteur-éleveur en bio, à l'EARL Les Jardins d'Aestiv, dans l'Ain. La ferme comprend 70 vaches Aubrac pour 300 ha, dont 150 ha en cultures. Il cultive une quinzaine de cultures, notamment du colza, du blé, de l'orge de brasserie, mais également du sorgho à la place du maïs et du pois chiche à la place du soja pour s'adapter aux conditions sèches et chaudes liées au changement climatique. Des haies sont remises en place sur les parcelles de prairies et de cultures.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 389, 01/04/2024, 1 page (p. 15)

réf. 316-050

Couverture des sols en été

TECHNI BIO

Les couverts d'été permettent de produire beaucoup de biomasse et de protéger le sol du salissement, des fortes chaleurs et de l'érosion. Plusieurs stratégies de semis sont envisageables : semis en association avec la culture précédente (trèfle blanc nain dans une céréale), semis sous la culture précédente (trèfle semé en fin d'hiver dans une céréale à grand écartement), semis à la volée avant récolte (en juin, 7 à 10 jours avant la récolte) ou semis post-récolte sur chaumes (maximum 48 heures après la moisson, semis d'une espèce résistante à la sécheresse, type sorgho, millet, etc.).

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_113_202407.pdf
TECHNI BIO N ° 113, 01/07/2024, 1 page (p. 10)

réf. 316-066

Blé tendre bio : une collecte très amputée, mais de qualité

RIVRY Christine

En France, la météo pluvieuse de 2024 a perturbé la production de blé tendre, que ce soit en bio ou en conventionnel. Les prévisions de FranceAgriMer, en octobre 2024, évaluent la production de blé tendre bio à 195 000 tonnes, soit 52% de moins qu'en 2023. Les utilisations en alimentation animale ont baissé de 19% et celles en meunerie ont baissé de 11%. Les productions des autres céréales, en bio, ont également plongé : -40% en orge, -50% en triticales, etc. Cette baisse peut être imputée à la météo, mais également aux déconversions, non évaluées pour l'instant. Au niveau de la qualité, le blé meunier bio de 2024 affiche de bons résultats : un taux de protéines moyen de 11,2%, un PS supérieur à 76 kg/hl pour 59% des lots, une valeur boulangère supérieure à 250 sur 300 pour 77% de la collecte, etc. Début novembre, les prix étaient stabilisés au-dessus de 450 €/t en blé meunier et à environ 400 €/t en blé fourrager.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49045>
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 9)

réf. 316-119



JARDINAGE

■ Dossier : Prendre soin de ses arbres

DRENOU Christophe / ARNOULD Marie

Ce dossier, composé de 3 articles, apporte des informations concernant l'entretien d'un arbre au jardin : la manière de nourrir un arbre par le biais d'un mulch ; la possibilité de rajeunir un arbre par la greffe d'un suppléant, tant qu'il n'a pas atteint la phase de sénescence ; les réglementations concernant un arbre planté dans une propriété privée et dépassant sur la propriété d'un voisin ; la possibilité de protéger un arbre avec l'ORE (Obligation réelle environnementale) ; l'impact d'une taille sur un arbre ; différentes techniques de taille (taille en tête de chat, en têtard), dont certaines, mutilant l'arbre et nuisant à sa santé, sont à proscrire (taille en tawa).

QUATRE SAISONS (LES) N ° 268, 01/09/2024, 14 pages (p. 31-44)

réf. 316-018

■ Le poivron

DE LA VAISSIERE Jean

Cet article aborde la culture des poivrons, du semis à la récolte, en passant par le repiquage. Le poivron est une plante robuste qui n'est la cible que de peu de maladies et de ravageurs. Les pucerons peuvent, cependant, provoquer des retards de végétation et risquent de transmettre des maladies à virus. Pour ces raisons, il est conseillé d'effectuer un traitement préventif avec un insecticide bio. Peu de variétés non hybrides de ce légume-fruit sont accessibles aux jardiniers. Cependant, les variétés anciennes assurent une production satisfaisante et le poivron peut être décliné de bien des manières dans une assiette. Le réchauffement climatique facilite la culture du poivron, qui a besoin de chaleur pour pousser.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49002>

NATURE & PROGRES N ° 148, 01/07/2024, 2 pages (p. 44-45)

réf. 316-026

Hors-série Quatre Saisons n ° 33 : Jardin-Forêt : Expériences et témoignages

ARNOULD Marie / KULIK Rémi / BARROT Yann / ET AL.

Ce hors-série des 4 Saisons regroupe des témoignages de pionniers et de spécialistes des jardins-forêts qui partagent leurs conseils concernant la conception d'un tel espace, du design à l'élaboration des guildes (souterraine, autour du pêcher, cueillette d'automne), en passant par le choix des végétaux selon les strates. Ce hors-série propose une sélection de légumes perpétuels, de plantes couvre-sols, herbacées et grimpantes, d'arbres et d'arbustes pour des plantations adaptées au jardin-forêt, ainsi que des recettes de cuisine. Des informations sur l'entretien du jardin-forêt, sur la gestion de la lumière, ainsi que sur des approches agronomiques telles que l'agriculture syntropique sont également apportées.

QUATRE SAISONS (LES) N ° Hors-série n ° 33, 01/02/2024, 100 pages (p. 1-100)

réf. 316-027



MARAÎCHAGE

Semences : La semence de courge : C'est maintenant !

BUÉ Manu

Produire ses propres semences de courge est relativement accessible. D'un point de vue réglementaire, la plupart des semences de courge sont hors dérogation. Les variétés issues de semences population sont relativement satisfaisantes, à la fois au niveau du goût, de la résistance aux maladies, etc. La plupart des cucurbitacées, dont les courges, sont fortement allogames (c'est-à-dire qu'une plante ne se féconde pas elle-même), en l'occurrence avec des fleurs mâles différenciées des fleurs femelles. Des plantes de même espèce (exemple : Cucurbita pepo) mais de sous-espèces différentes (exemple : une courgette et un pâtisson) peuvent se reproduire entre elles par la pollinisation des insectes, si elles sont séparées de moins de 300-500 m, ce qui produira une semence de courge différente. Pour maintenir la variété, on procède à une pollinisation contrôlée : couverture des plants et pollinisation manuelle. En revanche, deux cucurbitacées d'espèces différentes (exemple : une courgette et un potiron) ne peuvent se reproduire entre elles, sauf en cas, assez rare, d'hybridation, qui donnera un produit potentiellement bon, ou, beaucoup plus souvent, très amer.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48880>
SYMBIOSE N ° 302, 01/07/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 316-040

S'installer en maraîchage bio : Les clés de la réussite

AGRICULTURES & TERRITOIRES : CHAMBRES
D'AGRICULTURE

Élaboré par le réseau des conseillers des Chambres d'agriculture, ce guide d'installation en maraîchage bio s'adresse aux porteurs de projets et aux producteurs en maraîchage biologique, ainsi qu'aux techniciens et aux conseillers qui les accompagnent. Composé de 7 chapitres, ce guide aborde les questions de la création d'entreprise, du métier de maraîcher ou encore les choix techniques et les circuits de commercialisation : - Préparer son projet d'installation ; - Créer son entreprise, la financer et s'installer ; - Le métier de maraîcher ; - Structurer sa commercialisation ; - Choisir ses moyens et ses modes de production ; - Faire les bons choix techniques ; - Quelques repères technico-économiques.

https://agri82.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/075_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF_PAGES_STATIQUES/1-Productions_et_techniques/Maraichage/Maraichage_bio/Guide_s_installer_en_maraichage_bio_-_Edition_2024.pdf

2024, 72 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 316-011



Portes ouvertes à Awen Bio : « La semence idéale doit être résiliente et efficace »

RIVRY Christine

Située au Lycée agricole de Suscinio, dans le Finistère, la plateforme Awen Bio est une station d'expérimentation portée par le Grab (Groupe de recherche en agriculture bio) et pilotée par l'Itab, la Frab Bretagne et le semencier bio Agrosemens. Andrea Adamko-Sevestre, responsable du site, rappelle les objectifs de la station : évaluer, sélectionner et créer des variétés paysannes, en fruits et légumes bio, en lien avec les paysans bio locaux. Actuellement, 700 accessions (lots de semences) sont disponibles sur le site. Nolwen Viro, maraîcher bio dans le Finistère et président d'Awen Bio, explique qu'une semence bio idéale doit être résiliente et efficace, fournir une alimentation saine et garantir l'indépendance des producteurs. Dans un contexte de changement climatique et de perturbation de la biodiversité, diversifier les semences disponibles devient une nécessité pour s'adapter. Le radis d'hiver Red Meat est un exemple de variété non disponible en bio, mais qui a fait l'objet d'un travail de sélection/multiplication paysanne, notamment par le maraîcher bio Antoine Gien, en partenariat avec la plateforme Awen Bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49046>
BIOFIL N° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 21)

réf. 316-097

PETITS FRUITS

Panique sur le framboisier

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis du framboisier (pourriture grise, taches foliaires, pucerons et viroses, vers des fruits). Il aborde aussi d'autres problèmes moins fréquents (brûlure des dards, pourriture brune des racines). Un encart fournit une sélection de variétés peu sensibles aux maladies.

QUATRE SAISONS (LES) N° 268, 01/09/2024, 2 pages (p. 24-25)
réf. 316-017

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Faux poivres, vraies épices

DUPONT Perrine

Les faux poivriers sont associés à tort au poivre en raison d'une malheureuse homonymie du XIX^{ème} siècle, alors que ces plantes n'ont ni les mêmes caractéristiques botaniques, ni la même saveur. Il est également facile de confondre les différentes espèces de faux poivriers entre elles : une espèce de faux poivre peut être appelée par plusieurs noms et un même nom peut servir d'appellation pour plusieurs espèces différentes. Cet article inclut une liste des principales espèces de faux poivriers cultivables en France – à l'exception du poivre des dunes –, avec leur nom latin, une description de la taille ou du feuillage de l'arbuste et les régions françaises où ils sont plantés.

QUATRE SAISONS (LES) N° 268, 01/09/2024, 3 pages (p. 60-63)
réf. 316-020

PPAM Bio d'OC

DELEUSE Gérard / INTERBIO OCCITANIE

PPAM Bio d'OC est une association qui a vu le jour début 2024, créée par une collaboration entre InterBio Occitanie et OCEBIO. L'association a pour but : de créer des opportunités entre les producteurs et les entreprises de PPAM ; de défendre les intérêts de la filière PPAM bio ; d'étudier les besoins des entreprises, en passant notamment par une enquête auprès de 200 entreprises régionales et dont les résultats seront disponibles début 2025 ; de constituer une base de ressources documentaires pour faciliter le partage de connaissances et d'informations.

HERBA BIO N° 53, 01/07/2024, 1 page (p. 7)

réf. 316-023



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Etat des lieux des ventes et des achats de produits phytosanitaires en France en 2022

PARISSE Sandrine

La vente de produits phytosanitaires (tous types confondus), en France, a amorcé une baisse depuis le début des années 2020. Les substances n'entrant pas dans les usages de l'agriculture biologique (UAB) ou dans le cadre du biocontrôle ont notamment vu leurs ventes diminuer de 19 % entre 2009-2011 et 2020-2022. La baisse est plus importante pour les substances actives classées cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Les herbicides restent les substances les plus vendues, avec 67% des ventes hors UAB et biocontrôle, ce pourcentage croissant nettement depuis 2010. On note, parmi ces herbicides, la nette augmentation des ventes de prosulfocarbe, très volatil : ainsi, ce produit était, en 2022, la 2ème substance la plus achetée en France. De façon plus générale, la part des fongicides et des insecticides mobilisables en AB et en biocontrôle augmente, alors que la vente des mêmes catégories dans les substances conventionnelles diminue. Enfin, il est observé une utilisation des substances actives très liée aux spécialisations agricoles des territoires, avec notamment des ventes de substances conventionnelles plus importantes en zones de grandes cultures, de pommes de terre, de betteraves ou encore en zones de cultures permanentes type viticulture ou arboriculture.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/media/7357/download?inline>

DATALAB - ESSENTIEL N ° Juillet 2024, 09/07/2024, 4 pages (p. 1-4)

réf. 316-101

SOL

Suivi de pratiques de couverts végétaux inter-rangs : modes de destruction et dynamique du sol

WRIGHT Julia

En 2023, Agribiodrôme a suivi les pratiques de couvert végétal d'une parcelle viticole à Saillans, dans la Drôme. Sur une parcelle de muscat petit grain, un couvert végétal (féverole d'hiver ; moutarde blanche ; seigle ; triticale ; vesce cerdagne) a été semé, un inter-rang sur deux, en septembre 2022. Trois modalités de destruction du couvert ont été mises en place : broyage ; broyage et enfouissement (gyrobroyeur, puis griffes) ; roulage. La végétation de l'inter-rang non semé a été broyée et enfouie. La biomasse du couvert, après sa destruction, a été estimée par la méthode Merci : 1,1 t/ha de matière sèche et 23 kg/ha d'azote restitué. Ensuite, le taux de nitrates et l'humidité du sol à 30 cm de profondeur ont été évalués pour chaque modalité. La méthode par broyage et enfouissement permet de minéraliser plus vite l'azote, avec un pic en mai juste avant floraison ; à l'inverse, avec la méthode de roulage, le pic de nitrates est plus élevé en juillet, juste avant la véraison. Les taux d'humidité n'ont pas montré de différences significatives.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole41magazine-frab-aurahivers-2023.pdf>

LA LUCIOLE N ° 41, 22/12/2023, 2 pages (p. 15-16)

réf. 316-044



Mycorhizes : les comprendre, les favoriser

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Une mycorhize résulte d'une relation symbiotique entre la racine d'une plante et des champignons présents dans le sol (champignons endomycorhiziens). Le champignon est connecté physiquement à la racine de la plante, ce qui permet des échanges gagnant-gagnant entre les deux organismes : la plante récupère plus d'eau et de nutriments, le champignon (incapable de faire de la photosynthèse) récupère des sucres. Les plantes cultivées ne mycorhizent pas de la même manière : les brassicacées (colza, cameline) ou les chénopodiacées (betterave, quinoa) ne mycorhizent pas ; les astéracées (tournesol), les graminées en C3 (céréales), le chanvre ou le lin mycorhizent bien ; les légumineuses et les graminées en C4 (maïs, sorgho) présentent une très bonne mycorhization. Si la bio est globalement favorable aux mycorhizes, d'autres facteurs influencent le développement des mycorhizes : cultiver beaucoup de légumineuses (en cultures, en couverts, etc.) ; favoriser les rotations complexes ; associer les cultures qui mycorhizent mal avec celles qui mycorhizent bien ; limiter le travail du sol ; éviter les sols nus ; fertiliser avec des produits organiques, à minéralisation lente ; planter des arbres qui mycorhizent bien (fruitiers, noyers, frênes, etc.).

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GC_AB_BULLETIN_TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 25, 01/09/2024, 3 pages \(p. 1-3\)](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GC_AB_BULLETIN_TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 25, 01/09/2024, 3 pages (p. 1-3))

réf. 316-110

VITICULTURE

Guide : Conduite du vignoble en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine - Edition 2024

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Ce guide, rédigé par les conseillers bio et spécialisés en viticulture des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, s'adresse aux futurs installés pour leur permettre de faire les meilleurs choix et de réussir leur installation. Il s'adresse également aux producteurs en agriculture biologique ou en projet de conversion pour leur fournir des informations techniques. Ce guide aborde les thématiques suivantes : La viticulture en agriculture biologique ; Sol et maintien de la fertilité ; Préserver la santé du vignoble ; La protection phytosanitaire ; Des plantes pour soigner des plantes ; Biodynamie : utilisation en viticulture ; La vinification en AB : réglementation ; Les points de vigilance lors d'une conversion. Des témoignages de viticulteurs et de viticultrices engagés en AB en Nouvelle-Aquitaine illustrent le texte.

https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_nos_publications/GB_VITI-2024-VD_web.pdf
2024, 96 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 316-002



Les pourritures : carnet de bord des vendanges 2023

MILDIOU NI MAÎTRE

Le bilan des vendanges 2023, dans le Val de Loire, est assez mitigé. Les conditions climatiques de printemps et d'été ont été plutôt favorables (température moyenne et précipitations suffisantes), avec une faible pression du mildiou, ce qui a impliqué une charge de grappes très importante. En revanche, le mois de septembre a été marqué par une succession de canicules et d'orages violents, qui ont provoqué l'apparition de pourritures acides et grises. La pourriture acide, propagée notamment par les drosophiles, est caractérisée par une décoloration et une augmentation de l'acidité des baies (acide acétique), jusqu'à leur désagrègement. La pourriture grise se dissémine par le vent et la pluie ; les baies deviennent brunâtres et sont couvertes d'un mycélium gris, leur acidité augmente et elles peuvent se momifier. Ces pourritures impactent négativement la quantité de raisins récoltés et la qualité du moût. Pour prévenir le développement de ces pourritures, il est conseillé, entre autres, de laisser de l'enherbement sous la vigne pour mieux réguler l'humidité, d'ébourgeonner pour produire moins de grappes, mais plus résistantes, ou encore de vendanger en vert pour abaisser la densité de raisins dans les vignes. En cas d'infection avérée, plusieurs solutions permettent de limiter les dégâts : trier les grappes saines, utiliser de l'Armicarb, etc. et, surtout, nettoyer rigoureusement le matériel du vignoble et du chai. Maïté Perrocheau, cogérante du domaine des Errances (Maine-et-Loire), témoigne d'une récolte compliquée sur gamay, chenin et grolleau, avec des pertes importantes causées par les pourritures. Plusieurs passages dans les vignes ont été organisés pour alléger les vignes et pour récolter progressivement les plus belles grappes. Pour limiter les risques de contamination, la vinification a été démarrée dans plusieurs lots distincts, qui ont été suivis par le Labo oeno itinérant.

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 6, 01/07/2024, 6 pages (p. 3-8)

réf. 316-031

L'oxygène à la cave : Zoom sur ses voies de consommation

CEBRON Jérémie

La consommation de l'oxygène (oxydation) dans les moûts et dans les vins s'effectue par le biais de trois phénomènes, se suivant chronologiquement. Dans un premier temps, avant la fermentation alcoolique, l'oxydation est provoquée par les enzymes oxydasiques du raisin. Des produits de condensation apparaissent et peuvent créer un goût amer et de dureté dans le vin. Il est possible de les gérer grâce au sulfitage ou avec le pressurage. Dans un deuxième temps, l'oxygène est consommé par les voies microbiologiques. Les levures *Saccharomyces cerevisiae*, responsables de la fermentation alcoolique, ne respirent pas à proprement parler d'oxygène ; néanmoins, elles consomment de l'oxygène pour produire des lipides, à hauteur de 15 mg/L. La présence d'oxygène dans le vin peut également augmenter la production de diacétyl par les bactéries lactiques, qui induit un goût de noix ou de beurre. Autres facteurs de risque pour la qualité du vin : l'oxygène dissous stimule la croissance de *Brettanomyces* et l'exposition du vin à l'air provoque le développement d'un voile de levures et de bactéries acétiques. Dans un troisième temps, après la fermentation alcoolique, l'oxydation peut se faire par voie chimique : la teneur en polyphénols permet de fixer l'oxygène et, ainsi, de maintenir la qualité du vin, en limitant, par exemple, la production d'éthanal à partir de l'oxydation de l'éthanol.

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 6, 01/07/2024, 3 pages (p. 14-16)

réf. 316-033



Production et commercialisation de vins biologiques de Loire

CHOLLET Emmanuelle

Interloire, en partenariat avec Loire-vinbio, a mené une étude sur la filière vins de Loire bio, en 2023. Avec une augmentation de +57% entre 2019 et 2023, les surfaces de vignes biologiques représentent 12 000 ha, soit 25% des vignes du territoire. En comparaison, 21,7% des surfaces de vignes françaises sont en bio. Parmi les surfaces de vignes en bio, 12% sont également certifiées en biodynamie (label Demeter et/ou Biodyvin). Au niveau des récoltes, en 2022, 20% des volumes de vins de Loire produits l'étaient en bio. Parmi ces volumes bio, 80% sont également certifiés par une AOP. Les ventes de vins de Loire bio représentaient 233 000 hL en 2022-2023. Les vins rouges, notamment le Chinon rouge, étaient les vins de Loire bio les plus commercialisés (42% des ventes de vins bio sur le territoire), en 2022-2023. La vente directe représente 72% des ventes en bio, contre seulement 46% en conventionnel. 15% du vin bio de Loire est exporté, principalement vers les Etats-Unis, le Canada, la Suède ou encore la Norvège.

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 6, 01/07/2024, 3 pages (p. 17-19)

réf. 316-034

Les yeux fermés

DELORME Pierre-Joseph

Albéric Philippon est viticulteur bio dans le Var. Il exploite 30 ha de vignes en AOP Côtes-de-Provence et Coteaux Varois. Dans son tracteur, Albéric utilise la barre de guidage Matrix 430 VF, développée pour les cultures pérennes par Teejet. Avec cette barre qui géolocalise le tracteur, le viticulteur identifie aisément quelle rangée de vigne a été traitée ou non, même en contexte de traitement nocturne. Albéric l'utilise également pour les semis ou pour le travail du sol.

ENTRAID' N ° 475, 01/05/2024, 2 pages (p. 60-61)

réf. 316-063



MARCHÉ

FILIÈRE

La Sicaba cherche à se réinventer autour d'une nouvelle organisation

POUCHARD Lucie

Le site d'abattage et de transformation de la Sicaba, labellisé bio, à Bourbon-L'Archambault (Allier), a été fermé suite à sa liquidation judiciaire. Les éleveurs anciennement adhérents, dont Nicolas Damotte (éleveur bio de 160 vaches charolaises et aubracs, dans l'Allier), ont le choix de se tourner vers l'autre site de la Sicaba, à Vichy, ou de construire un nouveau projet collectif.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 327, 01/07/2024, 1 page (p. 7)
réf. 316-036

Filière Grandes Cultures Bio Auvergne-Rhône-Alpes : Tendances des besoins et attentes du marché

COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL.

Ce document, édité par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Cluster Bio AuRA, la FRAB AuRA et la Coopération Agricole AuRA, présente les attentes et les besoins des opérateurs économiques du territoire concernant les différentes cultures (blé dur, luzerne, tournesol...), ainsi que les tendances et les orientations du marché des grandes cultures bio. La production des grandes cultures bio reste croissante alors que la consommation des produits issus de l'agriculture biologique est en baisse. Il est recommandé aux producteurs de s'assurer des débouchés avant la mise en culture et de choisir des cultures pouvant être valorisées à l'export ou en conventionnel en cas de saturation du marché bio français.

https://www.auvergnerrhonealpes.bio/docs/fiches_filiere/fiche-filiere-gc-bio-2023-vf.pdf

2023, 4 p., éd. COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
réf. 316-012



Etude sur les filières soja bio en UE et dans les principaux pays tiers : Rapport final

ECOZEPT / AND INTERNATIONAL / AGENCE BIO

Ce rapport compile les résultats d'une étude, menée par Ecozept et par AND International pour le compte de l'Agence BIO, Intercéréales et Terres Univia, et visant à caractériser les filières de soja biologique au sein de l'Union européenne et dans 15 pays tiers. Cette étude a permis de : recenser les surfaces cultivées et les volumes produits dans l'UE depuis 2017 ; identifier les principales organisations de collecte et de négoce, ainsi que leur part de marché dans les différents pays étudiés ; recenser les prix, depuis 2017, et leurs évolutions récentes ; analyser les filières de transformation ; analyser les flux d'échanges de fèves et de produits transformés, au sein de l'UE et avec les principaux pays tiers ; caractériser les marchés pour le soja bio, aux stades fève et transformé, analyser les utilisations et réaliser une projection pour les 5 prochaines années (2023 à 2027) ; analyser la dépendance de l'UE aux importations en provenance des pays tiers et l'influence de la guerre en Ukraine sur les approvisionnements actuels et futurs ; exposer l'environnement politique et réglementaire, ainsi que le soutien apporté au secteur bio dans les pays tiers étudiés ; établir un carnet d'adresses d'experts du secteur soja bio pour les pays étudiés (hors France). Le rapport est accompagné d'une synthèse de l'étude en français et en anglais, ainsi que d'un diaporama de présentation de l'étude.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/Soja-bio_rapport.pdf
2024, 404 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) / AND INTERNATIONAL

réf. 316-014

Evolution des ventes alimentaires biologiques au 1er semestre 2024

RENAULT C. / CHEVER T. / LEPEULE C.

Cette étude, réalisée, pour l'Agence BIO, par AND International et l'Agence Good, propose une vision panoramique sur l'évolution du marché alimentaire biologique français au 1er semestre 2024. L'analyse prend en compte les ventes de produits alimentaires bio dans les GMS généralistes, dans les magasins spécialisés bio et les ventes directes des producteurs agricoles. En bio, la distribution généraliste connaît une baisse de 5% de la valeur des ventes, tandis que le circuit spécialisé note une progression de son chiffre d'affaires de 8,4%, et que la vente directe perçoit une augmentation de son chiffre d'affaires de 3%. Le recul en GMS se voit presque compensé par l'évolution des circuits spécifiques (magasins bio et vente directe).

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/10/Rapportmarchemiennee_S12024.pdf
2024, 17 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) / AND INTERNATIONAL

réf. 316-015

[Enquête exclusive] Les fruits et légumes bio moins chers dans le réseau spécialisé

LESURF Léa

Une étude des relevés RNM (Réseau des nouvelles des marchés) de FranceAgrimer, menée par Plan Bio (www.plan-bio.info), montre des écarts de prix entre les réseaux spécialisés bio (Biocoop, Naturalia, etc.) et les grandes surfaces de distribution. Un panel de 46 fruits et légumes bio a été suivi pendant 12 mois, entre septembre 2023 et août 2024. Les fruits et légumes bio coûtent, en moyenne, 10% moins cher dans les magasins spécialisés que dans les grandes surfaces généralistes. Dans le détail, les écarts sont assez hétérogènes : quelques produits sont, en moyenne, moins chers en grandes surfaces (pommes bicolores) et les écarts varient selon la saison : en août, le prix des tomates bio était 31% moins élevé en circuits spécialisés. Une explication de cet écart pourrait être le coût du suremballage en grandes surfaces, nécessaire pour différencier le bio du non bio.

<https://www.plan-bio.info/enquete-exclusive-les-fruits-et-legumes-bio-moins-chers-dans-le-reseau-specialise/>
2024, 4 p., éd. ÉDITIONS PLAN BIO SAS

réf. 316-049



Evolution des ventes d'infusions de tilleul

KDOUS Khaled

Cet article analyse l'évolution des ventes d'infusions de tilleul, seul ou mélangé avec d'autres plantes, en vrac ou en sachet, en pharmacie ou en parapharmacie. Les allégations mises en avant sur les infusions de tilleul sont très variées mais peuvent se regrouper au sein de deux grandes thématiques santé : le digestif et la détente. Les ventes sont dominantes en bio par rapport au conventionnel, sauf dans le cas de la vente de tilleul seul en vrac en pharmacie, où le marché conventionnel l'emporte, bien qu'il soit actuellement en baisse. En parapharmacie, l'offre d'infusions de tilleul ou de mélanges est exclusivement bio.

HERBA BIO N ° 53, 01/07/2024, 2 pages (p. 2-3)

réf. 316-022

Eclairage sur les marchés en viande bovine bio

SELLIER Philippe / ROINSARD Antoine / MAUGET Aurélie / ET AL.

Le 21 octobre 2024, Chambres d'Agriculture, avec la Commission Bio d'Interbev, UNEBIO et FEDER coop, ont organisé un webinaire intitulé « Eclairage sur les marchés en viande bovine bio », qui comptait trois interventions. La première portait sur les chiffres-clés de la production et de la consommation en 2023 et la dynamique 2024 avec, notamment, un ralentissement de la baisse de la consommation après 3 ans de forte diminution, le marché des viandes bovines bio se situant au niveau de 2017, ou encore la restauration hors domicile devenue le second circuit de distribution de ces viandes (https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212206). La deuxième présentation brossait un portrait de l'évolution des débouchés et des actions portées par Unébio pour dynamiser les marchés : une occasion pour mettre en avant les enjeux pour la filière, notamment le maintien des élevages, l'importance de poursuivre le développement de la voie mâle et de l'autonomie des fermes, ainsi que la nécessité de s'adapter au marché, très demandeur de produits élaborés (https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212207). La dernière présentation portait sur les façons de consolider l'élevage de bovins allaitants bio, avec plusieurs leviers, comme l'amélioration du prix payé grâce à la contractualisation et à un travail sur les débouchés, ou encore la réduction du coût de production (https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212208).

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212206

2024, 3 documents (18 p. + 10 p. + 12 p.), éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE / COMMISSION BIO D'INTERBEV

réf. 316-088



Fruits et légumes : Bien moins chers en circuit court !

CASALEGNO Elsa / BOURCIER Isabelle

Les fruits et légumes vendus en grande distribution sont, en moyenne, plus chers qu'en magasin en circuit court. Une enquête, menée par des bénévoles de l'UFC Que Choisir en France, a permis de comparer les prix d'un panel de 28 fruits et légumes, fin 2023. Le prix moyen d'un panier en circuits courts est de 104€, contre 110€ en supermarché ; et l'écart est encore plus important en bio : 127€ le panier bio en circuits courts contre 144€ le panier bio en grande distribution, soit un écart de 13% en plus.

QUE CHOISIR N ° 638, 01/09/2024, 1 page (p. 53)

réf. 316-117

Observatoire des viande bio : Une production sous pression

RIVRY Christine

Selon la Commission bio d'Interbev, la production de viande bio (ruminants et porcs) a baissé de 18% entre 2022 et 2023, en France, représentant 52 011 tonnes équivalent carcasse. L'année 2022 avait déjà été marquée par une baisse de 5% de la production. Cette chute est expliquée par une baisse des débouchés, de 24% entre 2019 et 2023, qui a entraîné des réaffectations vers le marché conventionnel, des arrêts d'élevage, des congélations de produits, etc. La production de viande bovine bio était de 26 149 tonnes en 2023. La réduction de la production était plus importante en bovins viande (-18%) qu'en bovins lait (-7%). Les ventes de viandes bovines bio ont particulièrement baissé dans les GMS, avec une diminution de 37% de la consommation en 2 ans. En ovins bio, les abattages ont diminué de 12%. En porcs bio, les abattages ont été réduits de 23 %, atteignant une production de 21 008 tonnes en 2023.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49041>

BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 6)

réf. 316-118

QUALITÉ

Mycotoxines : comment limiter leur développement en productions céréalières ?

GRIGNION Julie

Myco3c est un projet de recherche focalisé sur le risque et sur les bonnes pratiques agricoles céréalières en lien avec les mycotoxines. Produites par des moisissures (champignons), les mycotoxines sont des molécules potentiellement toxiques pour les humains et/ou les animaux, si elles sont inhalées ou ingérées. Ces différentes moisissures, dont les Fusarium, peuvent contaminer les céréales du champ jusqu'au stockage. Les mycotoxines sont très stables, même en cas de cuisson ou de stérilisation classique. Les ruminants sont, en général, plus résistants à ces toxines que les humains et les monogastriques. Pour limiter les contaminations, plusieurs bonnes pratiques sont à favoriser en céréales : utiliser des semences saines ; enfouir ou exporter les résidus végétaux, sur lesquels les moisissures se fixent ; éviter les retours de paille, favoriser les rotations longues ; connaître son sol (risque plus fort sur sol argileux) ; sélectionner des variétés résistantes (notamment les variétés population) ; semer plus tôt en maïs, semer plus tard en blé, semer moins dense ; ne pas trop irriguer, ni trop fertiliser ; récolter le grain ni trop sec, ni trop humide ; trier les grains fusariés ; contrôler les conditions de stockage (ventilation, température, hygrométrie, etc.) ; en meunerie, brosser, trier et décortiquer les grains (les mycotoxines sont concentrées dans le péricarpe et le germe du grain).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole41magazine-frab-aurahivers-2023.pdf>

LA LUCIOLE N ° 41, 22/12/2023, 2 pages (p. 9-10)

réf. 316-042



Qualité et authentification des produits animaux issus de l'agriculture biologique vs conventionnelle

PRACHE Sophie / LEBRET Bénédicte /
BAÉZA Élisabeth / ET AL.

Le signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) « AB » garantit un processus de production, mais les consommateurs demandent des garanties quant à d'autres dimensions de la qualité de ces produits. Cette synthèse INRAE fait le point des connaissances sur la qualité des produits animaux issus d'élevages en agriculture biologique, ainsi que sur les méthodes développées pour les authentifier. Les caractéristiques des produits bio sont notamment étudiées vis-à-vis de l'état d'engraissement des animaux, du rendement en carcasse, de la qualité de la viande, des matières utiles et des acides gras dans le lait, des propriétés nutritionnelles et organoleptiques, des risques sanitaires, etc. Plusieurs élevages sont étudiés dans cette synthèse scientifique : porcins, bovins et ruminants en général, volailles, poissons d'élevage.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.8264>
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 18 pages (p. 1-18)

réf. 316-081

STATISTIQUES

Observatoire régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Edition 2024 - Données 2023

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cet Observatoire Régional présente les données sur l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2023 pour les productions végétales (grandes cultures, viticulture, légumes, fruits, PPAM), pour les productions animales (ruminants et monogastriques), pour la transformation, la distribution, la consommation et le marché. L'agriculture biologique doit toujours faire face aux conséquences du changement climatique, ainsi qu'à l'inflation. En deux ans, près de 11 000 ha ont été décertifiés dans la région, mais les décertifications ont eu tendance à diminuer durant l'année 2023. La situation est préoccupante au niveau de l'élevage, en raison des départs à la retraite, non remplacés la plupart du temps, et de la diminution progressive des cheptels, que ce soit au niveau de la production de lait ou de viande.

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/edition-2024-de-l-observatoire-regional-de-l-ab-orab-a2264.html>
2024, 56 p., éd. BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

réf. 316-006



Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France : Edition 2024

GAB ILE-DE-FRANCE / RAFRAF Myriam /
KULICHENSKI Marie

L'Observatoire Régional de l'AB en Île-de-France produit, chaque année, un état des lieux de la production et des circuits de distribution des fermes bio de la région. Une première partie dresse un portrait de l'AB dans la région, avec les chiffres-clés de la bio concernant, entre autres, les surfaces, le nombre d'exploitations, les productions, la mixité des exploitations, l'emploi, la transmission et la diversité des ateliers de production. Une 2ème partie aborde les tendances de l'AB en Ile-de-France (évolution de l'AB, installations, conversions...). La 3ème partie fait un focus sur l'AB et l'eau dans la région et la 4ème donne un panorama de l'AB dans les départements. La 5ème partie présente les filières de productions en AB dans la région, ainsi que leurs débouchés, tandis que la 6ème partie décrit les opérateurs de l'aval certifiés en AB en Île-de-France. Pour finir, la 7ème partie concerne la consommation des produits en AB dans la région.

<https://www.bioiledefrance.fr/media/telechargement/2024-observatoire-vf-2.pdf>

2024, 100 p., éd. GAB ILE DE FRANCE

réf. 316-007

Observatoire de la production biologique en Bretagne : Edition 2024 - Chiffres 2023

RESEAU GAB - FRAB BRETAGNE

Ce document rassemble les chiffres 2023 de la bio en Bretagne : nombre de fermes bio, surfaces, productions, installations à l'échelle de la région, puis par département. Il fournit ensuite les chiffres-clés des productions végétales et des productions animales, en montrant leur évolution sur 10 ans (nombre de fermes, cheptels, surfaces, localisation...).

https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2024/08/Livret-Observatoire-Production-2024-compressed.pdf

2024, 60 p., éd. RÉSEAU GAB-FRAB BRETAGNE

réf. 316-009



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Le portrait du mois : Gardiens du vivant

LEDREUX Amandine

Audrey Gory est éleveuse équine à l'élevage Pemp Heol et Martin Diraison est maraîcher bio aux Jardins de Pokokoet. Ces deux ateliers sont regroupés dans une même ferme, dans le Morbihan. La ferme comprend 22 ha de prairies et 1 ha de maraîchage. Martin cultive une quarantaine de légumes, vendus en AMAP ou au marché. En tant qu'ancien naturaliste de métier, Martin s'engage pour relier agriculture et biodiversité, notamment à travers les deux associations Bretagne Vivante et Paysans de Nature. L'objectif de cette dernière association est de créer un réseau territorial d'agriculteurs et d'agricultrices conduisant leurs fermes comme des réserves naturelles. Par exemple, en élevage, conduire son troupeau avec un chargement inférieur à 1 UGB/ha favorise la biodiversité. Sur la ferme, un des objectifs est de ralentir l'eau sur les parcelles, en supprimant les drains et en développant des mares.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48878>
SYMBIOSE N ° 302, 01/07/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 316-038

Toute une carrière à collaborer avec la biodiversité : partage d'expérience de Dominique Vianney

BONHOMME Pauline / GIBERT Caroline /
RANOUX Chloé

Dominique Vianney est maraîcher, avec sa femme Françoise, au Gaec Les Haies Vives (Rhône), en bio. Il a témoigné du lien entre biodiversité et agronomie sur le Gaec, dans le cadre du projet Bandes fleuries porté par la fondation Ecotone, et de réunions "Bout de champ", organisées par Agribio Rhône & Loire et par les Chambres d'agriculture. Le Gaec cultive 2,5 ha de légumes de plein champ et 4500 m² de légumes sous abris. Les ravageurs sont principalement régulés par la présence d'auxiliaires. Sur le Gaec, des battages permettent de suivre les populations d'auxiliaires : des échantillons végétaux sont déplacés en chambre froide et les insectes présents sont comptés à la loupe. Dominique effectue également des transferts d'auxiliaires, dans le Gaec ou auprès d'agriculteurs locaux. Les auxiliaires ont souvent un régime mixte, à base de pollen et de nectar, en plus de la chasse ; leur développement est donc favorisé par la présence de fleurs toute l'année (prunelliers, aubépines, véroniques, lierres communs, carotte sauvage, etc.). Le chénopode et le sureau attirent des pucerons spécifiques, non ravageurs des cultures, mais qui nourrissent quand même les auxiliaires comme les coccinelles ou les syrphes. Dominique estime que des espaces sauvages diversifiés, bien répartis et représentant entre 20 et 30% de la surface d'une ferme maraîchère peuvent favoriser une bonne régulation par les auxiliaires.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/telechargements/luciole41magazine-frab-aurahivers-2023.pdf>

LA LUCIOLE N ° 41, 22/12/2023, 4 pages (p. 11-14)

réf. 316-043



Les haies au service des transitions

CABELGUEN Anne-Gaëlle / CATHALA Agnès

La haie, en milieu agricole, est un moyen d'adaptation au changement climatique : stockage de carbone, effet brise-vent, accueil de la biodiversité, lutte contre le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols, etc. Le plan Biodiversité (2019), avec les PSE (Paiements pour service environnementaux), ou encore le PACTE en faveur de la haie, avec un budget de 110 millions d'euros en 2024, soutiennent l'implantation des haies en France. Cependant, la disparition des haies représentait 23 000 km par an entre 2017 et 2023, malgré 3 000 km plantés par an. Le projet Resp'haies (2019-2022) propose des fiches thématiques dédiées aux haies. Le projet Inter-ONVAR « Label Haie », piloté par l'Afac-agroforesteries en partenariat avec la FNAB, le réseau des Cuma, Terre de Liens et Trame, vise à protéger les haies actuelles et à développer des modèles de gestion économiquement durables. Après audit, le label certifie les bonnes pratiques de gestion des haies et encadre une traçabilité du bois valorisé. En Champagne crayeuse, dans la Marne et l'Aube, le Civam Oasis travaille sur la gestion collective des haies et de leur plantation, à travers un GIEE regroupant une trentaine de fermes. Le Civam accompagne ses adhérents en matière de formation, de financement (plan de relance, fonds Feader) ou encore de diffusion d'essences locales. Le projet Regenat étudie les méthodes de régénération des haies.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48907>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 304, 01/04/2024, 8 pages (p. 13-20)

réf. 316-054

Hydrologie régénérative : Revoir sa conception du stockage de l'eau ; Marc-Antoine Forconi, éleveur dans la Drôme : "Régénérer les paysages pour mieux utiliser l'eau !"

ROSE Frédérique

Souvent, le cycle de l'eau est réfléchi en ne retenant qu'une source pour la pluie : l'évaporation des mers et des océans. Or, cette eau, dite eau bleue, ne constitue qu'une partie des pluies tombant sur les continents. Une même molécule d'eau venue de la mer, peut être évaporée et précipitée jusqu'à cinq ou six fois avant de retourner à l'océan. 55 % des précipitations continentales proviennent de l'évaporation et de l'évapotranspiration des sols et des végétaux (eau verte). Or, les pratiques agricoles et la gestion des paysages mises en œuvre au cours des dernières décennies (ex. remembrement, drainage, modification des cours d'eau...) ont très fortement dégradé le cycle de l'eau verte, aggravant les conséquences des aléas climatiques : sécheresses plus fortes, inondations plus marquées... Il est donc nécessaire de régénérer ce cycle de l'eau verte. Ce que vise l'hydrologie régénérative au travers de 4 grands principes : ralentir, infiltrer, stocker et faire évapotranspirer l'eau. Cela peut être réalisé de diverses façons : prioriser des aménagements favorisant l'infiltration et le stockage (zones humides ; lignes de plantation suivant les courbes de niveau ou keyline design ; mettre en place des baissières, sorte de fossés suivant aussi les lignes de niveau...) ; augmenter la matière organique dans le sol (agriculture de conservation, couverts végétaux...) pour une meilleure capacité d'infiltration et de stockage des sols ; planter des arbres de diverses hauteurs... Depuis plusieurs années, les éleveurs du GAEC de Montlahuc, dans la Drôme, appliquent ces principes dans leur ferme bio, afin de multiplier les usages de l'eau et de mieux faire face au changement climatique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48946>
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 5 pages (p. 42-46)

réf. 316-075



Filtres à roseaux : « Laisser la nature faire le travail »

PIGOT Frédéric

Edouard Jaumouillé est éleveur bio de bovins et caprins dans le Puy-de-Dôme. Pour traiter les eaux blanches issues de sa salle de traite et de sa fromagerie, Edouard a mis en place un système d'assainissement naturel : deux bassins plantés de roseaux. Sur la base d'une production laitière d'un troupeau de cinquante chèvres, les bassins représentent 15 m² et ont été conçus avec le bureau d'étude Aquatiris, pour un investissement de 12 000 €.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 383, 01/07/2024, 2 pages (p. 34-35)
réf. 316-070

Labioratoire : Pour une Europe agroécologique : Repenser la place des ruminants dans nos paysages et nos assiettes avec le scénario TYFA

POUX Xavier

Réfléchir le développement de l'agriculture à la seule aune de ses impacts sur le changement climatique n'est pas suffisant. Une approche multicritère, permettant la prise en compte de la biodiversité, du cycle de l'azote et de la pollution par les pesticides, est nécessaire. C'est sur cela que s'appuie le scénario TYFA (pour Ten Years For Agroecology), construit pour tester les enjeux de la généralisation de l'agroécologie en Europe. Les hypothèses mobilisées dans ce travail s'appuient sur le nécessaire retour d'une polyculture élevage extensive en Europe. Les résultats de la modélisation faite à partir de ces hypothèses montrent que l'agroécologie peut se généraliser en Europe et nourrir les populations, sans engrais de synthèse et soja importé, à condition de changer notre régime alimentaire et d'arrêter le gaspillage. Dans ce scénario, la production animale diminue, en priorité celle de granivores, mais aussi celle du lait (- 50 %). En revanche, l'extensification des élevages, basés alors sur plus de prairies et de parcours, amènerait à une baisse de la production de viande de ruminants de seulement 15 %, et à une « déspecialisation raciale ». A noter que le titre de ce travail de prospective, « 10 ans pour l'agroécologie » en français, fait référence au temps nécessaire pour mettre en place les conditions scientifiques, sociales et politiques indispensables pour engager une telle transition.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48991>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 115, 01/06/2024, 3 pages (p. 32-34)
réf. 316-089

Dossier : Quelle eau pour nos terres?

PAVARD Pascaline / GOUST Jérôme /
BITEAU Benoît / ET AL.

Ce dossier, composé de 9 articles, présente les impacts qu'engendre la mauvaise gestion de l'eau, notamment avec l'agriculture, influençant sa disponibilité et sa qualité. L'agriculture représentait, en moyenne, 58 % de la consommation d'eau en France, suivie par la production d'eau potable, à 26 %, entre 2010 et 2019. Au niveau mondial, ce sont 70 % des prélèvements d'eau qui sont destinés à l'agriculture. L'irrigation intensive pose problème, notamment avec la culture de maïs irrigué qui demande énormément d'eau durant l'été. A cette saison, l'arrosage par aspersion, en grandes cultures, provoque des pertes d'eau, car cette dernière se transforme en vapeur avant d'atteindre les plantes en raison de la chaleur. Le système de goutte-à-goutte permet de limiter les pertes, d'adapter la quantité d'eau en fonction des besoins des cultures et de la météo. Pour pallier la pénurie d'eau et les restrictions mises en place, des solutions sont proposées, mais ne sont pas toujours bonnes. C'est le cas des mégabassines, ayant pour but de stocker de l'eau pour l'irrigation agricole, mais qui sont remplies par des pompages dans les réserves souterraines et dont l'eau subit une forte évaporation lors de grandes chaleurs. Cela provoque une perte de cette précieuse ressource et amplifie le problème initial. De plus, des résidus de pesticides utilisés en agriculture sont retrouvés dans l'eau de consommation humaine, ainsi que dans le milieu marin ; ce qui se produit sur la terre a des impacts sur la qualité de l'eau et, par conséquent, sur la biodiversité. Certaines pratiques agricoles sont à revoir, des alternatives existent et permettraient de limiter le gâchis d'eau douce.

NATURE & PROGRES N ° 148, 01/07/2024, 19 pages (p. 19-37)
réf. 316-028



Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère : Rapport final

CORPEL Céline / BIARDEAU-NOYERS Corentin / LE QUÉRÉ Laure / ET AL.

Ce rapport a été rédigé par l'association « The Shift Project » (présidée par Jean-Marc Jancovici), qui est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Il est le fruit d'une réflexion collective qui a associé près de 300 personnes. Le rapport s'attache, d'abord, à décrire la France agricole en 2024 (Les multiples facettes de l'agriculture hexagonale, Un contexte socio-économique déterminant, Les usages de la biomasse agricole : connexions entre filières, débouchés croissants et arbitrages incontournables). Il analyse, ensuite, la situation : Un système agricole contraint par des limites énergétiques, climatiques et écosystémiques. Sont ainsi abordés les dépendances aux énergies fossiles, au phosphore, aux importations de soja et aux produits phytosanitaires, mais aussi la faible diversité domestique, la vulnérabilité des systèmes agricoles face aux aléas climatiques, les émissions de GES par le secteur et le stockage de carbone dans les sols, les impacts des activités agricoles sur l'environnement, etc. Les auteurs proposent alors des leviers de transformation du système agricole, avec notamment une fertilisation sobre et durable, des élevages durables, une réduction de la demande énergétique et une décarbonation de l'énergie utilisée, l'augmentation du stockage de carbone, une meilleure résilience des fermes, le rebouclage des cycles biogéochimiques. Les auteurs ont étudié 3 scénarios possibles pour transformer le système agricole d'ici 2050, pour finir sur un scénario de conciliation. Chaque scénario devait s'appuyer sur des hypothèses communes : Évolution des pratiques (25% d'agriculture biologique...), généralisation des couverts d'intercultures, hausse des infrastructures agroécologiques et de l'agroforesterie, amélioration de l'efficacité énergétique (électrification, biogaz et biocarburant pour les moteurs), etc. Le rapport se termine sur des recommandations à destination des pouvoirs publics.

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/RF-Agri-Rapport-Complet-DEF.pdf>
2024, 251 p., éd. THE SHIFT PROJECT

réf. 316-099

DÉVELOPPEMENT RURAL

Débouchés : Les restaurants : Une coopération unique et valorisante

MERLE Maëlle

Selon les chiffres de l'Agence BIO, alors que 70% des consommateurs souhaiteraient trouver des produits bio au restaurant, seulement 1% des achats des restaurateurs seraient en bio. Livrer des restaurateurs peut être compliqué, avec des quantités assez faibles et variables et souvent en plein centre-ville. Néanmoins, plusieurs producteurs et restaurateurs ont mis en place un partenariat fructueux. Par exemple, Jean Jacques Monfort, chef du restaurant Brut, à Saint-Brieuc (Cotes d'Armor), travaille avec une dizaine de producteurs bio locaux, rencontrés grâce à un travail de réseautage. Pour territorialiser cette démarche, il a participé à l'organisation de journées d'échanges entre restaurateurs et producteurs bio locaux. Jonathan Chabert, maraîcher bio dans les Côtes d'Armor, travaille avec le restaurateur ; selon lui, le partenariat fonctionne grâce à une bonne communication avec, notamment, des visites organisées chez l'un, puis chez l'autre. Elie Guernion, producteur de volailles et d'œufs et fournisseur du restaurant (22), apprécie également de valoriser ses produits dans un restaurant qualitatif. La réglementation concernant les restaurants qui introduisent des produits bio varie selon la quantité servie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48879>
SYMBIOSE N ° 302, 01/07/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 316-039

Droit à l'alimentation : Vers un mouvement d'éducation populaire alimentaire

COULET Clément

De janvier à mars 2024, la Carav'alim a circulé dans toute la France, pour défendre le droit à l'alimentation, c'est-à-dire à une alimentation choisie, et en l'occurrence à une alimentation saine, produite par une agriculture paysanne et en agroécologie. Des ateliers ont permis à divers citoyens de réfléchir à ce droit à l'alimentation. Aujourd'hui, des groupes de travail, regroupant des organisations nationales et locales, continuent de se réunir.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 109,
01/07/2024, 1 page (p. 3)

réf. 316-076



Démocratiser les systèmes agricoles : Dans les Civam : Une alimentation choisie en connaissance de cause

GENTY Guilhem

La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) reconnaît l'accès à une alimentation « suffisante pour sa santé et son bien-être » comme un droit social et fondamental. Dans la lignée, le Réseau Civam et d'autres organisations agricoles revendiquent le droit de pouvoir choisir son alimentation, tout en ayant les connaissances pour réaliser un choix éclairé et les moyens financiers nécessaires.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 109,
01/07/2024, 1 page (p. 9)

réf. 316-078

Toujours le même rêve

DELORME Pierre-Joseph

La Cuma Art Bio a été fondée en 2019 par 8 arboriculteurs bio, dans les Hautes-Alpes. Le matériel dans lequel la Cuma a investi comprend notamment du matériel de désherbage mécanique (Naturagriff), du matériel d'éclaircissage mécanique, un semoir direct pour l'implantation des couverts dans les vergers. En 2024, la Cuma compte 16 adhérents et ses activités se sont diversifiées, toujours en bio : maraîchage, PPAM et grandes cultures, en plus de l'arboriculture. Les nouveaux investissements incluent une récolteuse autochargeuse pour les PPAM, deux bineuses et une planteuse de mini-mottes. Selon Camille Rolland, président de la Cuma, le développement de la Cuma nécessite d'embaucher un salarié compétent dans la conduite du matériel, pour limiter le risque de casse et optimiser le temps de travail.

ENTRAID' N ° 476, 01/06/2024, 1 page (p. 27)

réf. 316-106

Dossier : Agriculture biologique et aide alimentaire

CLERC Hélène / BRILLAND Marie /
FISCHER Morgane

Bio en Grand Est s'investit dans plusieurs projets, certains déjà en cours, pour lutter contre la précarité alimentaire. Ainsi, cette structure souhaite favoriser la mise en relation entre acteurs biologiques (producteurs, transformateurs...) et associations d'aide alimentaire actives dans le territoire. Ceci offrirait des débouchés aux opérateurs bio en cas d'achats par ces associations et rendrait possible une réduction d'impôt en cas de dons d'invendus ou de produits non calibrés, le tout en contribuant à une amélioration de la qualité de l'aide alimentaire locale. Pour ce faire, Bio en Grand Est lance notamment le projet « A TABLE ! », qui, en plus de travailler à l'approvisionnement bio et local d'associations d'aide alimentaire, permettra la distribution de paniers de produits bio et locaux, accompagnée d'animations (pour des habitudes alimentaires plus saines et plus durables), sur 4 territoires de collectivités partenaires. Autre exemple : le Secours Catholique Meuse-Moselle expérimente, entre 2024 et 2026, l'introduction de produits bio et locaux dans les repas d'un de leurs accueils de jour, avec l'appui de Bio en Grand Est. Cette structure fait aussi partie d'un consortium de partenaires autour d'un projet de Sécurité sociale alimentaire en Alsace, lancé en 2022.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU
GRAND EST N ° 70, 01/07/2024, 4 pages (p. 9-12)

réf. 316-084



Le dossier : Diversifier ses circuits de commercialisation, le choix payant de la Ferme du Céor

GARRIGUES Louis / LEU Orlane / DEBOURG Betty / ET AL.

Régis et Pascal Massol, deux frères, ont repris la ferme familiale dans les années 90. La Ferme du Céor, dans le Ségala aveyronnais, était alors en conventionnel et produisait du lait vendu en filière longue, avec un système assez intensif, basé sur la production d'ensilage de maïs et de ray-grass et sur l'achat de soja. La canicule de 2003 et la crise du lait de 2009 ont fait bouger les lignes : le choix a alors été fait de tout changer sur la ferme, pour ne plus connaître le stress et la pression mentale. La ferme s'est engagée en bio en 2018, avec un changement de race, le passage à un système basé sur l'herbe et le pâturage, et la fabrication de yaourts à la ferme. Aujourd'hui, les deux frères ne feraient pas marche arrière. La ferme compte, en 2023, 4,8 UTH pour 6 emplois. Non seulement le niveau de rémunération permis est très bon, mais surtout, la qualité de vie au travail s'est nettement améliorée, en lien avec une refonte de l'organisation de la ferme et du travail. De façon plus générale, la diversification (par la création d'ateliers supplémentaires ou de nouveaux débouchés) peut apporter des réponses sur plusieurs points. Elle permet notamment augmenter l'attractivité d'une ferme et, donc, sa capacité à être transmise. Elle peut aussi présenter des avantages agronomiques (ex : l'introduction d'une légumineuse comme la lentille dans la rotation) ou contribuer à la diversification d'un territoire et à la production d'une alimentation saine et locale.

https://www.agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/bulletin_admm_13_def.pdf

LE BULLETIN DE L'AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE N ° 13, 01/06/2024, 8 pages (p. 4-11)

réf. 316-085

Des légumes de qualité accessibles à tous et toutes ?

BOTTOLIER Sandrine

La ferme maraîchère bio de Lovagny, en Haute-Savoie, est engagée dans plusieurs démarches autour de la question de l'accessibilité alimentaire pour tous, quelles que soient les conditions socio-économiques, tout en permettant des prix rémunérateurs pour le producteur. Ainsi, elle est membre d'une Amap locale qui propose des paniers à prix différenciés pour tenir compte des ressources des consommateurs ou qui fournit des paniers solidaires, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale. Dans le département, d'autres démarches de paniers solidaires sont développées depuis 2022, en partenariat avec des centres sociaux locaux, avec la MSA et la CAF qui prennent en charge une partie du prix des paniers, avec l'Addear Haute-Savoie ou avec le réseau Amap régional. Ces expériences peuvent être inspirantes pour aller plus loin, notamment vers une sécurité sociale de l'alimentation.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 404, 01/04/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 316-090

Jean Chirent : Nature & Progrès, un choix du coeur

CHALOM Catherine

Depuis 2000, Jean Chirent est producteur de plants de fraisières bio, dans le Cantal. S'il décide au départ de les commercialiser en passant par des jardinerie, il change de méthode cinq ans plus tard, en raison d'un manque d'entretien de ses plants dans les jardinerie, ainsi que d'une démarche commerciale qui ne lui convient pas. Ses plants sont, depuis, disponibles par le biais d'un site vitrine, grâce auquel ses clients peuvent le contacter. 98% d'entre eux sont des professionnels de la culture de fraises. Désirant pousser de futurs producteurs bio à se lancer, Jean Chirent propose des tarifs privilégiés aux jeunes producteurs, allant même jusqu'à leur offrir des plants. Ayant rejoint l'association Nature & Progrès en 2018, ce précurseur a créé plusieurs variétés de fraisières biologiques, dont la plus récente, la Cantaliss. Tous ses plants sont soumis à une certification officielle délivrée par le ministère de l'Agriculture. Jean Chirent étend à présent sa production bio aux pommiers et aux vignes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49000>
NATURE & PROGRES N ° 148, 01/07/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 316-025



ÉNERGIE

Quelles biomasses pour la transition énergétique ?

METIVIER Simon / BERGER Sylvaine

L'augmentation de l'usage de la biomasse comme source énergétique, aussi nommée bioénergie, fait partie des scénarios de projection pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (Transition(s) 2050 de l'Ademe, GIEC 2022, etc.). Sur la base du scénario Afterres2050, cette étude vise à évaluer les ressources et les technologies de valorisation de la biomasse, actuelles et à l'horizon 2050. L'étude part du principe que l'alimentation, le maintien de la fertilité du sol et la fourniture de matériaux sont des usages prioritaires des sols par rapport à la bioénergie. La combustion de la biomasse est une filière performante, mais son usage est limité principalement à la chaleur basse ou moyenne. Elle pose aussi question par rapport à la pollution de l'air et elle ne permet pas le retour de la matière organique stable au sol. La méthanisation présente un potentiel de production énergétique élevé, pour des usages multiples (chaleur basse, haute, électricité, carburant), tout en permettant un retour au sol de la matière organique stable. La filière de traitement des huiles et des graisses est actuellement mature et permet de produire des carburants performants, mais son potentiel reste très limité. D'autres méthodes, à faible potentiel et pas encore matures, sont également abordées : pyrogazéification, pyrolyse rapide, fermentation, etc.

https://solagro.org/medias/publications/f145_rapport_final_bd.pdf

2024, 36 p., éd. SOLAGRO

réf. 316-109

Concevoir son séchoir en grange en six questions

BARGAIN Véronique

Le séchage du foin en grange permet de conserver au mieux la valeur de l'herbe et d'être plus autonome. Antoine Vaubrun, conseiller à Segrafo, détaille 6 enjeux majeurs : où implanter le séchoir, quelle taille et combien de cellules prévoir, faut-il installer du photovoltaïque, quel intérêt du séchage à plat, quels équipements choisir, quel dispositif de traitement de l'air mettre en place. En Mayenne, Baptiste et Léo Blanchard ont installé un séchoir en grange à plat dans un ancien bâtiment, avec quatre cellules de 115 m², pour un investissement de 267 000 €.

REUSSIR LAIT N ° 391, 01/06/2024, 4 pages (p. 34-37)

réf. 316-111

En 2023, les panneaux solaires ont été bénéfiques à la pousse de l'herbe

DUVERNE Lucie

Mathilde Gaulier et Amélie Stepec, ingénieures de recherche en agriphotovoltaïsme à INRAe, présentent les résultats de suivis de parcelles de prairies sous panneaux solaires. L'enquête, en partenariat avec BayWa r.e et Valorem, montre que l'herbe pousse mieux et avec une meilleure qualité, en été, à l'ombre des panneaux solaires, grâce à une baisse de la température de 3 à 4,8 °C. Cependant, à l'année, la pousse est plus faible à l'ombre des panneaux. En bilan, l'ombre des panneaux diminue la pousse annuelle de l'herbe, mais sécurise la pousse d'été.

REUSSIR PATRE N ° 716, 01/08/2024, 1 page (p. 10)

réf. 316-116



Segrafo ouest : les séchages se diversifient

RIPOCHE Frédéric

L'association d'agriculteurs Segrafo est experte dans le séchage des fourrages en grange. Elle propose des formations, du développement et de l'accompagnement à l'installation d'équipements, en neuf, en auto-construction ou en modernisation de système existant. L'association est également experte dans l'installation de systèmes économes en énergie (panneaux photovoltaïques, régulation de la ventilation, etc.). Segrafo est principalement présente dans le Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49034>
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 11)

réf. 316-124

ENVIRONNEMENT

2024, les 20 ans du baromètre GreenFlex - ADEME de la consommation responsable

GREENFLEX / BLONDEL Laure / MICHEL Bénédicte / ET AL.

Pour les 20 ans du baromètre GreenFlex-ADEME de la consommation responsable, des questions provenant d'anciennes éditions du baromètre ont été réintégrées afin de mesurer plus largement les évolutions concernant les perceptions des citoyens face au modèle actuel de société, ainsi que les attitudes et les engagements en faveur de la consommation responsable depuis 20 ans. L'enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif de la population française de 1006 personnes, de 18 ans et plus. De cette étude, ressort un engagement individuel croissant en faveur de la consommation responsable, mais aussi le peu d'optimisme des citoyens quant à l'amélioration de leur pouvoir de vivre.

https://www.ademe.fr/wp-content/uploads/2024/12/GreenFlex_Barometre_Consommation_Responsible_Edition_2024.pdf
2024, 11 p., éd. GREENFLEX

réf. 316-013



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

Guide des groupements de producteurs & des entreprises BIO de Nouvelle-Aquitaine - 2024/2025

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Cette 5ème édition du guide des entreprises et des groupements de producteurs bio de Nouvelle-Aquitaine rassemble plus de 235 opérateurs, de la production et de la transformation bio de la région, classés par catégories de produits. Le guide est complété par une présentation du panorama bio régional, puis d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et de ses outils, comme la marque Bio Sud Ouest France...

https://www.lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2024/09/IBNA_Guide_entreprises_bio_2024.pdf
2024, 246 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 316-004

Natexpo 2024 : Catalogue officiel

NATEXBIO

Natexpo est un salon international des produits biologiques, géré par la fédération Natexbio et organisé par Spas Organisation. Ce catalogue officiel de Natexpo 2024, qui a eu lieu à Lyon du 23 au 24 septembre, comporte la liste des exposants et leurs coordonnées.

2024, 183 p., éd. NATEXBIO

réf. 316-005

ÉCONOMIE

Economic and financial impacts of nature degradation and biodiversity loss

Impacts économiques et financiers de la dégradation de la nature et de la perte de biodiversité (Anglais)

CEGLAR Andrej / PARKER Miles / PASQUA Carlo / ET AL.

Alors que le secteur financier et les décideurs politiques ont longtemps sous-estimé l'importance économique des services écosystémiques, cet article examine les implications de la dégradation de la nature et de la perte de biodiversité pour l'économie et la stabilité financière. Les principaux facteurs de dégradation de l'environnement sont l'usage des terres et des mers, le changement climatique, la surexploitation des ressources naturelles (vivantes et non vivantes), la pollution et les espèces envahissantes. De son côté, la perte de biodiversité amplifie le changement climatique et ses risques (inondations, tempêtes, espèces invasives, feux de forêt, ravageurs...). Ces risques menacent l'objectif de stabilité des prix du Système européen de banques centrales (SEBC). Une analyse récente de la Banque Centrale Européenne (BCE) a révélé que l'économie de la zone euro dépend, de manière critique, de la nature et de ses services écosystémiques, et une autre analyse de la BCE explore la manière dont l'économie de la zone euro affecte la nature et ses services. L'analyse de la BCE identifie les vulnérabilités des banques et des institutions financières non bancaires (IFNB) de la zone euro aux futures pertes de biodiversité. Les modèles économiques et financiers actuellement utilisés pour évaluer les effets du changement climatique ne tiennent pas pleinement compte de toutes les questions liées à la nature et sous-estiment, donc, l'impact cumulatif probable et les risques qui en découlent. Le plan climat et nature de la BCE pour 2024-2025 met l'accent sur l'exploration de l'impact des risques liés à la nature sur notre économie, en plus d'une meilleure compréhension des impacts physiques du changement climatique.

https://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/articles/2024/html/ecb.ebart202406_02-ae87ac450e.en.html
ECONOMIC BULLETIN N ° 6 - 2024, 26/09/2024, 20 pages (p. 1-20)

réf. 316-056



En bio, dépenser moins pour gagner plus

MARIE Suzanne

Les diagnostics Couprod de 1449 élevages bovins allaitants de la région Pays de la Loire, dont 143 en AB, réalisés en 2018, 2019 et 2020, ont été analysés afin, notamment, de mieux comprendre l'origine des écarts de rémunération observés entre éleveurs. Cette analyse montre que la maîtrise des coûts de production, et en particulier des charges de mécanisation, explique en grande partie ces écarts. Ceci est observé en bio, ainsi qu'en conventionnel. Les élevages dégagant les meilleurs revenus sont plutôt plus herbagers, comptent moins d'UGB, limitent la mécanisation et « font vieillir leur matériel ». L'étude porte aussi sur l'importance des aides (peu d'écart entre bio et non bio sur la part des aides ramenée à l'unité de main d'œuvre), sur l'effet race dans les variations de prix, ou encore sur l'intérêt d'avoir une bonne productivité. Si le contexte actuel de la filière a permis aux producteurs allaitants conventionnels, même intensifs, de voir leurs revenus nettement augmenter, les systèmes les plus autonomes et économes restent ceux qui gagnent le plus.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 325, 01/05/2024, 3 pages (p. 40-42)

réf. 316-104

Les revenus 2023 en baisse à cause des céréales

PRUILH Costie

En France, les exploitations laitières du réseau Inosys ont montré des résultats 2023 globalement en baisse. Les produits des ateliers lait ont pourtant été en hausse, mais pas assez pour couvrir la hausse des charges. En lait bio de montagne (Auvergne et Rhône-Alpes), le résultat courant a légèrement baissé en 2023, atteignant 16 800 €/UMO. A cause de la conjoncture compliquée également en grandes cultures, la baisse des revenus a été la plus forte chez les polyculteurs-éleveurs.

REUSSIR LAIT N ° 391, 01/06/2024, 1 page (p. 14)

réf. 316-112

ÉTRANGER

Semer les cultures sur des buttes

ERFURT Katrin

Stefan Rohrbach est polyculteur-éleveur bio, en Suisse, et cultive des parcelles en pente et en altitude (930 m). Depuis qu'il sème ses cultures sur buttes, il s'est débarrassé du chardon des champs, il a moins de problèmes de ruissellement et il a réussi à implanter du blé. Il utilise une charrue butteuse de 700 kg, autoconstruite, avec des déclencheurs de sécurité non-stop. La charrue peut également être équipée de sarclours, ou d'un semoir, ce qui permet à Stefan de semer avec un matériel de même dimension que ses buttes. Plusieurs cultures sont semées sur les buttes : maïs, blé, lupin, triticale, etc. Le semis est plus profond, ce qui protège la semence des corneilles, et peut se faire plus tôt, grâce au réchauffement précoce des buttes. Selon lui, les buttes maintiennent l'humidité dans le sol et limitent ainsi le stress hydrique des céréales en été.

BIOACTUALITÉS N ° 5/24, 14/06/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 316-052

Humification avec charrue et chisel

LÜTOLD Jeremias

Herbert et Brigitte Schär sont agriculteurs bio, en Suisse. La ferme comprend 27 ha de cultures diversifiées, dont du maïs doux, du soja alimentaire, de l'avoine alimentaire, des pommes de terre, etc. Le travail du sol est réduit, depuis 1997. Herbert a autoconstruit une charrue superficielle quadrisocs pour gérer les adventices graminées. Il utilise également des sous-soleuses pour limiter l'apparition de semelles de labour. Il travaille actuellement sur la mise en place d'une humification active de ses sols.

BIOACTUALITÉS N ° 5/24, 14/06/2024, 1 page (p. 15)

réf. 316-053



Les consommateurs investissent dans Hof Mevs

JOUFFREY Cécile

Katya et Thomas Schmidt élèvent des chèvres en Allemagne, à Schinkel, dans une ferme certifiée Bioland. La ferme est engagée dans un Solawi, une structure équivalente aux Amap françaises, qui permet de créer plus de lien entre éleveurs et consommateurs. La ferme comprend 90 chèvres et les chevreaux sont élevés sous la mère jusqu'à leurs trois mois. Une partie du lait est transformée à la ferme.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 383, 01/07/2024, 2 pages (p. 44-45)
réf. 316-105

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Séminaire annuel : Les ONVAR : Acteurs clés du développement agricole et rural

BESSON Prunelle

Le 25 juin 2024, s'est tenu, au ministère de l'Agriculture, le séminaire annuel du collectif des ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale). Présentation de projets, table ronde sur l'alimentation et la précarité, création d'une identité graphique ont été déclinées au cours de la journée.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 109, 01/07/2024, 1 page (p. 11)

réf. 316-079

Les défis de l'Itab : Une année de transition réussie

RIVRY-FOURNIER Christine

Didier Perréol, président de l'Itab (Institut de l'agriculture et de l'alimentation bio), présente un bilan de l'année 2023. L'Itab suit trois principaux objectifs : renforcer la multi-performance et la durabilité des systèmes alimentaires bio ; améliorer la santé des écosystèmes agricoles et celle des humains ; accompagner le changement d'échelle de la bio et les transitions agri-alimentaires. L'Itab est piloté par un conseil de 30 administrateurs élus parmi ses membres et par un conseil scientifique. En 2023, 42 projets ont été conduits par une équipe de 24 ETP salariés. Le projet Planet Score a été externalisé de l'Itab. Le groupe Itab Lab a intégré deux nouveaux membres (Frab Bretagne et Bio en Hauts-de-France). L'Itab souhaite également renforcer sa stratégie de diffusion des connaissances, notamment en s'appuyant sur ABioDoc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49035>
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 16)

réf. 316-125

Contrôles bio : 142 000 audits physiques en 2023

BIOFIL

En 2023, en France, 142 000 audits physiques liés à la certification bio ont été réalisés, selon Cebio, association regroupant 9 organismes de certification agréés par l'Inao. Ces audits ont été effectués auprès des 86 277 opérateurs notifiés (70% d'agriculteurs, 30% de transformateurs/distributeurs). Ces audits ont constaté 79 000 non-conformités en 2023 ; 88% étaient « mineures », sans impact sur la certification mais impliquant une demande d'action corrective ; 12% des non-conformités étaient « majeures », entraînant le déclassement d'un produit bio. Par exemple, utiliser une substance interdite en bio est une non-conformité majeure. Dans certains cas extrêmes (0,15% des non-conformités), lorsque la non-conformité est « critique » (falsifier des documents, refuser l'accès à un atelier, etc.), celle-ci peut entraîner un retrait complet de certification. Dans le cadre des audits, 4537 échantillons ont été prélevés. 15% d'entre eux étaient non conformes, mais seulement 3% ont conduit à une décertification, lorsque la non-conformité était bien de la faute de l'opérateur. Cebio estime le coût du contrôle à 0,01€ pour un produit final bio vendu 2€.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49044>
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 8)

réf. 316-098



POLITIQUE AGRICOLE

Sustainable agriculture in the EU and China: A comparative critical policy analysis approach

L'agriculture durable dans l'UE et en Chine : Une approche comparative de l'analyse critique des politiques (Anglais)

ZHANG Junyu / DRURY Matt

L'agriculture contribue, de manière significative, aux problèmes environnementaux mondiaux, tels que les émissions de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité. L'UE et la Chine sont des acteurs-clés à cet égard et ont toutes deux mis en place des politiques d'agriculture durable. Cette étude adopte une approche d'analyse critique des politiques pour examiner dans quelle mesure les politiques agricoles actuelles de l'UE et de la Chine reproduisent des discours compatibles avec une transition vers une agriculture plus durable. S'appuyant sur une méthodologie en quatre phases pour l'analyse critique des politiques, les chercheurs étudient les documents politiques de l'UE et de la Chine, en les comparant et en les positionnant sur une échelle heuristique allant d'une durabilité faible à une durabilité forte. Trois positions de durabilité faible à forte sont distinguées, à savoir la position techno-économique/productionniste, la position mixte et la position agro-écologique/ruraliste. Les conclusions suggèrent que les politiques agricoles de l'UE et de la Chine ont reproduit la position techno-économique/productionniste dominante, penchant vers une durabilité faible, tandis que les discours politiques alignés sur une transformation fondamentale de l'agriculture vers une durabilité forte sont marginalisés. Cette orientation politique commune vers une durabilité faible est ancrée dans les processus d'élaboration des politiques de l'UE et de la Chine, même si elle se manifeste différemment dans les deux contextes politiques. Les chercheurs appellent à une critique culturelle et sociale plus approfondie des discours actuels et à des processus d'élaboration des politiques plus participatifs et réflexifs afin d'adopter des discours alternatifs.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901124001230>

ENVIRONMENTAL SCIENCE AND POLICY N ° Volume 157, 01/07/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 316-057

Un accompagnement financé pour les exploitations bio en difficulté

BELEN Yves

Face à la hausse des coûts de production et à la baisse de la demande en produits bio, l'Europe a dégagé 105 millions d'euros pour un plan d'aides d'urgence. Cependant, cette aide ne va bénéficier qu'à 790 dossiers dans les Pays de la Loire. En parallèle, la Région finance le Pass Soutien Bio, qui consiste à établir un diagnostic global de l'exploitation par un conseiller, suivi de l'écriture d'un plan d'actions adapté. Ce Pass est destiné aux fermes en bio depuis au moins 5 ans et ayant subi une baisse de 20% de trésorerie, d'EBE et/ou de chiffre d'affaires. Le Pass est financé à 80% par la Région, le reste est à la charge de l'agriculteur, soit 100€ HT par jour d'intervention.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_113_202407.pdf

TECHNI BIO N ° 113, 01/07/2024, 1 page (p. 3)

réf. 316-064

RÉGLEMENTATION

Le point avec Ecocert : Les évolutions du guide de lecture

LEROYER Stéphane

Suite au Comité national de l'agriculture bio (Cnab) de juillet 2024, des modifications ont été apportées au Guide de lecture. Dans le cas des serres chauffées en bio, la date d'obligation d'utilisation d'énergies renouvelables pour les exploitations engagées avant 2020 est repoussée de 2025 à 2030. Pour les cultures annuelles, la réglementation encadre la mise en place d'une rotation pluriannuelle, avec au moins une légumineuse ; une culture annuelle est définie par un cycle de vie court, inférieur à un an. Concernant la culture d'algues et/ou la production d'animaux d'aquaculture en bassin à terre (différent des systèmes de cages en milieu naturel), la période de conversion de 6 mois ne peut pas être réduite. Par ailleurs, les jeunes ovins et caprins doivent avoir un accès permanent au pâturage dès l'âge de 6 mois.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49038>
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 17)

réf. 316-095



En direct de l'Inao : Chauffage des serres : le délai d'adaptation aux énergies renouvelables repoussé

LEROY Laurène / THOMAS Sandrine

Au travers de sa réglementation européenne, l'agriculture biologique vise, entre autres, à préserver l'environnement, le climat et les ressources naturelles. Dans cette optique, le Cnab (Comité national de l'agriculture bio, de l'Inao) a acté l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables pour le chauffage des serres de production agricole (sauf dans le cas de la production de plants). Cette obligation s'applique aux exploitations converties à la bio depuis le 1er janvier 2020. En revanche, dans le cas des exploitations en bio ou en conversion bio avant 2020, cette obligation ne sera effective qu'à partir de janvier 2030. Initialement, cette réglementation devait être effective dès 2025, mais le contexte économique et agricole actuel a motivé le Cnab à repousser la date. Une énergie renouvelable est définie comme une énergie non fossile, telle que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie géothermique ou encore le biogaz. Les offres d'électricité dites « vertes », avec un système de Garantie d'origine, ou les systèmes de chauffage par pompe à chaleur sont conformes à cette réglementation. Olivier Nasles, président du Cnab, explique que cette transition doit être accompagnée, notamment par des financements tels que les aides de FranceAgriMer.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49039](http://www.abiodoc.com/boutique/49039)

BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 316-096



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Gestion sensible des ravageurs par la vigne

LICHTFOUSE Bernadette

Bernadette Lichtfouse est consultante en gestion du parasitisme dans une démarche globale. Agronome tropicale, elle s'est formée en santé animale et en microbiologie moléculaire. Elle a complété son parcours par une formation en pratique chamanique, ainsi que par une initiation sur l'observation des corps éthériques. Depuis 2014, elle accompagne la CAB Pays de la Loire au sein du projet Homéo-Iso-Viti-Bio dans lequel elle utilise ses compétences pour étudier les relations entre la vigne et le mildiou, les mécanismes de défense de la vigne et donne des conseils cultureux (Ex : utilisation de matériel plus léger, modification de la technique de greffage...).

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 6, 01/07/2024, 3 pages (p. 11-13)

réf. 316-032

AGRICULTURE TROPICALE

Quelles transitions pour une filière cacao juste et durable ?

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

L'association Commerce Equitable France regroupe différents acteurs et actrices français.es du commerce équitable. Dans le cadre du Programme Équité, l'association a édité une synthèse traitant du commerce équitable dans la filière cacao, en 2024. La réglementation européenne de lutte contre la déforestation (RDUE), qui a été reportée d'un an, est un règlement pertinent pour contrer le changement climatique et la chute de la biodiversité et l'association appuie l'importance de structurer et d'accompagner le commerce équitable dans ce sens. Les labels SPP (Symbole des Producteurs Paysans) et Fairtrade Max Havelaar, ainsi que l'entreprise bio Kaoka témoignent de leur engagement contre la déforestation. La récolte de cacao a diminué de 20% dans le monde en 2023, le prix du cacao est alors passé d'environ 2000 \$/t en 2023 à 7000 \$/t en 2024, mais cette hausse de prix n'a globalement que très peu profité aux producteurs de Côte d'Ivoire ou du Ghana, les deux principaux pays producteurs. Par ailleurs, le développement mondial de la production de cacao a provoqué des déforestations majeures, pour permettre la plantation de cacaoyers en monoculture, notamment en Côte d'Ivoire. Ces monocultures étant, de plus, vulnérables aux maladies et aux aléas climatiques, l'association Commerce Equitable France promeut une évolution vers des pratiques agroécologiques : production d'intrants biologiques, diffusion des innovations paysannes, développement de l'agroforesterie, etc. En France, en 2023, la vente de chocolat issu du commerce équitable a augmenté de 6%. 88% du chocolat équitable est également bio, contre 4,4% du chocolat classique. L'entreprise Biocoop s'engage pour promouvoir le chocolat issu du commerce équitable. D'autres acteurs, comme Artisans du Monde, interpellent les collectivités pour plus de commerce équitable, notamment dans la restauration collective.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/dossier-cacao-oct-2024-web.pdf>

2024, 40 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 316-072



RECHERCHE

Produire et mettre en marché des produits animaux issus de l'agriculture biologique : un moteur pour la transition vers l'agroécologie ?

NOZIÈRES-PETIT Marie-Odile / CHIFFOLEAU Yuna / VEYSSET Patrick

Si l'interdiction des intrants de synthèse est au cœur du cahier des charges de l'agriculture biologique, ce dernier, plus large, vise à porter la reconception de systèmes agricoles et à soutenir leur transition agroécologique. Cependant, dans des environnements sociotechniques assez verrouillés et des marchés concurrentiels où la standardisation des produits est la norme, cette visée peut être interrogée. En étudiant les cas du lait de brebis dans les Causses du Sud, historiquement lieu de production de l'AOP Roquefort, et de la viande ovine et bovine en Occitanie, les chercheurs mettent en lumière l'effet de la structuration des filières associées (SIQO) et de l'ancrage territorial dans l'impact de la bio sur la transition agroécologique d'un territoire.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7631>
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 17 pages (p. 1-17)

réf. 316-082

RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Cultures anciennes : A la reconquête du millet : Une graminée prometteuse

CUZACQ Henry

Le millet (*Panicum miliaceum*), très développé en Afrique et en Asie, était autrefois aussi cultivé en France, en particulier dans les Landes. Sa culture représente aujourd'hui en France 20 000 ha. Avec peu de besoins en eau et en minéraux, le millet dispose aussi d'une graine dépourvue de gluten. Le semis est préconisé de fin-mai jusqu'à mi-juillet, sur un lit de semences fin. Plante en C4, le millet effectue son cycle en une centaine de jours. Peu sensible aux maladies, le millet peut être attaqué par des ravageurs (oiseaux, limaces...). La récolte s'effectue avec le même réglage que le colza sur la moissonneuse. La marge brute potentielle est de 290€/ha. Les débouchés sont plutôt à rechercher en circuits courts actuellement.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 109, 01/07/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 316-077



BRÈVES

Publication des chapitres de l'étude complète "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique"

Après la présentation des résultats lors d'un colloque en juin dernier et la publication de 4 synthèses, l'ITAB a publié les rapports complets détaillés de son étude sur la "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique". Financée par le Ministère de la Transition Écologique, et réalisée avec l'appui de chercheurs INRAE-INSERM-ISARA, cette étude scientifique aborde 4 thématiques :

- Le sol : <https://itab.bio/thematique-en-bref/le-sol-quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique> ;
- La biodiversité : <https://itab.bio/thematique-en-bref/la-biodiversite-quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique> ;
- L'atténuation du changement climatique : <https://itab.bio/thematique-en-bref/attenuation-du-changement-climatique-quantification-des-externalites-de> ;
- La santé humaine : <https://itab.bio/thematique-en-bref/la-sante-quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, janvier 2025

Possible suppression de l'Agence BIO

Un amendement au Projet de loi de finances pour 2025, porté par Laurent Duplomb, sénateur LR de la Haute-Loire, et adopté le 17 janvier par le Sénat, prévoit de supprimer les financements (2,91 M€ en 2025) alloués à l'Agence BIO et de déléguer ses missions à l'administration. Ses missions pourraient, pour le sénateur, par exemple, être reprises par FranceAgriMer ou réinternalisées par les services du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt. Les acteurs de la filière bio se mobilisent (communiqués de presse, réseaux sociaux, pétition en ligne...).

Jean Verdier, président de l'Agence BIO, rappelle le rôle central que joue l'Agence BIO dans le cadre de ses missions d'information et de promotion auprès du grand public, d'analyse des données de marché et de production, mais aussi d'accompagnement financier des acteurs de la filière.

Dans un communiqué distinct, les sept instances présentes au Conseil d'administration de l'agence (Fnab, Interbio, Synabio, etc.) questionnent également le transfert de ses missions à des fonctionnaires de moins en moins nombreux et surtout non spécialisés sur les sujets en lien avec l'agriculture biologique.

Le texte doit maintenant être examiné en commission mixte paritaire (à partir du 30 janvier), une instance composée de sept sénateurs et d'autant de députés. Si les parlementaires parviennent à s'entendre, le projet de loi deviendra définitif et l'Agence BIO sera invitée à mettre la clé sous la porte. Dans le cas contraire, le projet de loi repartira pour l'Assemblée nationale où il sera à nouveau examiné en deuxième lecture.

Lien : <https://www.plan-bio.info/lagence-bio-a-nouveau-mise-sur-la-sellette/>

Source(s) : <https://www.plan-bio.info/>, 20 janvier 2025

Thomas Nesme, nouveau directeur du métaprogramme METABIO

Professeur à Bordeaux Sciences Agro et chef du département AgroEcoSystem d'INRAE, Thomas Nesme reprend la direction du métaprogramme METABIO à partir de janvier 2025. Il remplace Cécile Detang-Dessendre qui a assuré, depuis un an, la direction par intérim.

Source(s) : La Gazette de METABIO, janvier 2025



La FNAB demande une stratégie nationale pour la viticulture bio

Plus de 20% du vignoble français est en bio, la profession viticole à elle seule représente un cinquième de l'ensemble des fermes bio françaises. Pourtant, l'accélération des dérèglements climatiques met en danger la pérennité de ces vignobles. En 2024, les conditions climatiques extrêmes – gel, grêle, pluies abondantes et continues – ont favorisé la prolifération du mildiou, une maladie dévastatrice pour la vigne, notamment en bio où les moyens de lutte sanitaire sont très limités.

Pour la FNAB, les pouvoirs publics doivent lancer un plan global d'adaptation de la vigne bio aux enjeux du réchauffement climatique. Ses demandes :

- Des aides ponctuelles et adaptées pour accompagner les exploitations lors d'années exceptionnelles comme 2024 ;
- Améliorer la connaissance du marché viticole par la distinction des volumes issus de l'agriculture biologique dans les déclarations de récolte dans toutes les appellations ;
- Une réflexion avec les assureurs pour prendre en considération les dégâts de mildiou dans les assurances multirisques climatiques et le régime des calamités agricoles en intégrant un barème d'indemnisation "agriculture biologique" ;
- Travailler avec les interprofessions pour identifier les outils de régulation du marché qui permettraient de venir en soutien des années climatiques exceptionnelles.

En parallèle de ces outils de gestion de crise, la filière viticole biologique doit être accompagnée techniquement dans l'adaptation au changement climatique et sur le développement de solutions préventives et curatives face au mildiou.

**Source(s) : <https://www.fnab.org/>,
19 décembre 2024**

Geophyto : la carte des achats de pesticides en France

Générations Futures a annoncé la mise en ligne de sa nouvelle cartographie Geophyto sur les achats de pesticides en France (<https://www.generations-futures.fr/geophyto/>).

Cet outil, qui utilise les données officielles des achats de pesticides en France (BNV-D) de 2015 à 2022 (dernières données disponibles), a de toutes nouvelles fonctionnalités qui permettent de trier les données selon les années, les départements, les fonctions des substances (herbicides, fongicides...), leur dangerosité (cancérogènes, toxiques pour la reproduction...), leur statut légal (substance autorisée en bio ou pas...), etc.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/geophyto/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
9 janvier 2025**



Polluants éternels dans l'eau du robinet

L'UFC-Que Choisir et Générations Futures ont dévoilé, le 23 janvier, une étude sur la présence massive des PFAS, surnommés « polluants éternels », dans l'eau du robinet. Ces substances, quasi indestructibles et toxiques pour certaines d'entre elles, ont été détectées dans 29 des 30 prélèvements analysés par les associations, y compris dans de grandes villes comme Paris, Lyon et Bordeaux.

Générations Futures et l'UFC-Que Choisir ont analysé 33 PFAS dans l'eau potable de 30 communes françaises. Les résultats sont alarmants :

- Le TFA, un résidu notamment de certains pesticides, a été détecté dans 24 prélèvements sur 30, notamment à Paris ou dans des communes des agglomérations de Poitiers et Orléans ;
- Certaines zones, comme Tours ou les environs de Rouen, présentent un véritable cocktail chimique, avec respectivement 10 et 11 PFAS différents relevés dans un seul prélèvement.

Les normes choisies par la France sont bien moins strictes que celles d'autres pays. À titre de comparaison, si l'on appliquait simultanément les normes danoises sur les PFAS et sur les seuils pour les pesticides, plus de 80 % des prélèvements (25 sur 30) ne respecteraient pas au moins l'une de ces exigences.

L'UFC-Que Choisir et Générations Futures demandent aux parlementaires d'agir rapidement en votant sans délai la proposition de loi, adoptée en première lecture au parlement, visant à interdire ces substances dans les produits du quotidien, à réduire drastiquement les rejets industriels et à imposer aux entreprises de financer la dépollution.

Lien vers la présentation de la conférence de presse : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-eau/etude-pfas-eau-ufc-gf/>

Lien vers le communiqué : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-polluants-eternels-dans-l-eau-du-robinet-une-large-presence-detecree-dans-96-des-communes-testees-n148808/>

**Source(s) : <https://www.quechoisir.org>,
23 janvier 2025**

Commerce équitable en Afrique de l'Ouest : Lancement du programme Equité 3

Le 22 janvier 2025, à Abidjan (Côte d'Ivoire), Commerce Équitable France et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ont lancé la troisième phase du programme Equité, aux côtés de leurs partenaires français et ouest-africains. Depuis 2016, Equité accompagne le déploiement des filières de commerce équitable en Afrique de l'Ouest, tant dans leur structuration économique que dans leur capacité d'innovations agroécologiques.

Lien : <https://programme-equite.org/>

**Source(s) : Communiqué de presse AVSF,
Commerce Équitable France, 22 janvier 2025**

Changement climatique et forêt

La Liste rouge des écosystèmes en France évalue, pour la première fois, les forêts de montagne de l'Hexagone et de Corse. Parmi les 19 écosystèmes évalués selon les critères de l'UICN, 10 sont menacés et 6 apparaissent quasi-menacés, principalement par le changement climatique.

Publication et résultats détaillés disponibles sur : www.uicn.fr/lre-france/ et <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/15981>

**Source(s) : Communiqué de presse UICN, OFB,
MNHN, 23 janvier 2025**

Campagne européenne de promotion des produits agroalimentaires

La Commission européenne a alloué 132 millions d'euros à la promotion des produits agroalimentaires de l'UE, dans l'UE et dans le monde. Sur ce montant, environ 24 millions d'euros sont réservés à la promotion (cofinancée) des produits biologiques et autres produits agroalimentaires durables.

Les appels à propositions pour des subventions destinées à des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles (AGRIP) ont été publiés le 22 janvier 2025 et les candidats devront soumettre leurs propositions au plus tard le 23 avril 2025.

Lien vers le guide : https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/agrip/guidance/programme-guide_agrip_fr.pdf

Des journées d'information dédiées à la manière de solliciter ces fonds (interprétation en FR) seront organisées les 29 et 30 janvier 2025 (à Bruxelles et en ligne) : <https://www.b2match.com/e/info-day-on-2025-calls>

**Source(s) : IFOAM Organics Europe,
16 janvier 2025**



Causerie : Jeu sérieux sur la qualité de l'eau

Le jeu sérieux Causerie vise à interroger la place de l'action collective comme levier pour améliorer la qualité de l'eau dans un bassin versant agricole. Le jeu propose une mise en situation pouvant faciliter l'émergence d'actions plus optimisées à l'échelle du bassin versant. Causerie met en scène différentes stratégies de systèmes de culture et d'aménagements paysagers, ainsi que la visualisation des impacts potentiels sur la contamination des cours d'eau par les produits phytosanitaires.

Le jeu sérieux Causerie est composé d'éléments physiques (les matériaux imprimables), ainsi que d'une interface géospatiale (logiciel GEOMELBA) qui permet une visualisation des transferts rapides de pesticides à l'échelle d'un bassin versant fictif réaliste.

Le jeu s'appuie sur 2 bassins versants virtuels, l'un en contexte viticole et l'autre en contexte polyculture-élevage.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/causerie-jeu-serieux-visant-accompagner-demarches-collectives-damelioration-qualite-leau-bassins-versants>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 10 janvier 2025

Climadiag Agriculture

Climadiag Agriculture est un service climatique, opéré par Météo-France et Solagro et en accès libre pour les acteurs agricoles : il permet de calculer localement des indicateurs agro-climatiques afin d'évaluer les nouveaux enjeux de vulnérabilité à venir. Ces indicateurs sont construits selon la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique, mise en place par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires : la France doit être en mesure de s'adapter à un réchauffement, par rapport à l'ère pré-industrielle, de +2.0 °C d'ici 2030, de +2.7 °C d'ici 2050 et de +4.0 °C d'ici la fin du siècle.

Pour chacun de ces trois niveaux de réchauffement et, donc, pour chacun des trois horizons temporels correspondants, Climadiag Agriculture propose un ensemble d'indicateurs ciblés par productions agricoles, étape indispensable à la mise en place d'adaptations.

Lien : <https://climadiag-agriculture.fr/>

Source(s) : <https://climadiag-agriculture.fr/>, décembre 2024

Projet QualiSolsBio

Le Projet « QualiSolsBio : Qualité des sols en systèmes de grandes cultures en agriculture biologique » a pour but de caractériser l'état actuel de la qualité des sols de systèmes de grandes cultures en agriculture biologique et de proposer des outils et des méthodes opérationnels pour en suivre l'évolution.

Financé par le Casdar Co-Innovation, QualiSolsBio a démarré le 1er janvier 2025. Piloté par l'ITAB, il réunit un consortium de 18 partenaires.

Lien : <https://itab.bio/projet/qualisolsbio>

Source(s) : ITAB, décembre 2024

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Etude sur les filières soja bio en UE et dans les principaux pays tiers : Rapport final

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/Soja-bio_rapport.pdf

ECOZEPT / AND INTERNATIONAL / AGENCE BIO - 404 p.

■ Evolution des ventes alimentaires biologiques au 1er semestre 2024

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/10/Rapportmarchemiennee_S12024.pdf

RENAULT C. / CHEVER T. / LEPEULE C. - 17 p.

AGRI BIO ARDÈCHE

Espace Coworking La Biscuiterie 3.0, 15 bis, Avenue du Petit Tournon, 07 000 PRIVAS - FRANCE

Tél. : 06 82 42 48 57

accueil@agribio7.org

<https://www.auvergnerhonealpes.bio/qui-sommes-nous/agri-bio-ardeche>

■ Guide : Les plantes mellifères pour Apis Mellifera

<https://rd-agri.fr/rest/content/getFile/6f64e34a-982f-4598-a1b0-0a822312cbcd/Guide%20Plantes%20Mellif%C3%A8resAB07.pdf>

MOIROT Fleur / MOREL Manon - 91 p.

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

19 Avenue Pierre Larousse, 89 006 AUXERRE CEDEX - FRANCE

Tél. : 03 86 72 92 20

biobfc@biobfc.org

<https://biobfc.org/>

■ Observatoire régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne-Franche-Comté : Edition 2024 - Données 2023

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/edition-2024-de-l-observatoire-regional-de-l-ab-orab-a2264.html>

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - 56 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

accueil@na.chambagri.fr

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Guide : Conduite du pommier en agriculture biologique dans le Sud-Ouest - Edition 2024

https://charente.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/253_chambre_agriculture_de_la_charente/Documents/PRODUIRE/BIO/GB_POMMIER-2024-VD-BD.pdf

CHASTAING Séverine / MULLER Rémy / CASANOVA Angèle / ET AL. - 92 p.

■ Guide : Conduite du vignoble en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine - Edition 2024

https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_nos_publications/GB_VITI-2024-VD_web.pdf

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE - 96 p.

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 53 57 10 10

accueil@apca.chambagri.fr

<https://chambres-agriculture.fr/>

■ S'installer en maraîchage bio : Les clés de la réussite

https://agri82.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/075_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF_PAGES_STATIQUES/1-Productions_et_techniques/Maraichage/Maraichage_bio/Guide_s_installer_en_maraichage_bio_-_Edition_2024.pdf

AGRICULTURES & TERRITOIRES : CHAMBRES D'AGRICULTURE - 72 p.

■ Eclairage sur les marchés en viande bovine bio

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212206

SELLIER Philippe / ROINSARD Antoine / MAUGET Aurélie / ET AL. - 3 documents (18 p. + 10 p. + 12 p.)



COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Jardin d'agronomie tropicale, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE - FRANCE

contact@commerceequitable.org

<http://www.commerceequitable.org/>

■ Quelles transitions pour une filière cacao juste et durable ?

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/dossier-cacao-oct-2024-web.pdf>

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE - 40 p.

COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Agrapole, 23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 69 91 91 - Fax : 04 72 69 92 00

fede@ara.lacoopagri.coop

<https://www.cdf-raa.coop/>

■ Filière Grandes Cultures Bio Auvergne-Rhône-Alpes : Tendances des besoins et attentes du marché

https://www.auvergnerhonealpes.bio/docs/fiches_filieres/fiche-filiere-gc-bio-2023-vf.pdf

COOPERATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL. - 4 p.

ÉDITIONS DU PUIITS FLEURI

22 Avenue de Fontainebleau, 77 850 HERICY - FRANCE

Tél. : 01 64 23 61 46

puitsfleuri@wanadoo.fr

<http://www.puitsfleuri.com>

■ Développer et maintenir des ruchers en apiculture naturelle : Éléments et conseils pour une maîtrise de l'élevage naturel : Tome 2 - 3ème édition

NICOLLET Bernard - 331 p. - 39 €

ÉDITIONS PLAN BIO SAS

72 Rue des Montforts, 77 810 THOMERY - FRANCE

Tél. : 06 38 05 70 94

contact@plan-bio.fr

<https://www.plan-bio.info/>

■ [Enquête exclusive] Les fruits et légumes bio moins chers dans le réseau spécialisé

<https://www.plan-bio.info/enquete-exclusive-les-fruits-et-legumes-bio-moins-chers-dans-le-reseau-specialise/>

LESURF Léa - 4 p.

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Note réglementaire : Cadre réglementaire pour produire et utiliser du compost de biodéchet en agriculture biologique

<https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2024/02/Note-reglementaire-Projet-MONA-2024.pdf>

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) - 13 p.

GAB ILE DE FRANCE

Domaine de la Grange-la-Prévôté, 77 176 SAVIGNY-LE-TEMPLE - FRANCE

Tél. : 01 84 83 01 80 - Fax : 01 60 44 09 88

contact@bioiledefrance.fr

<http://www.bioiledefrance.fr>

■ Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France : Edition 2024

<https://www.bioiledefrance.fr/media/telechargement/2024-observatoire-vf-2.pdf>

GAB ILE-DE-FRANCE / RAFRAF Myriam / KULICHENSKI Marie - 100 p.

GREENFLEX

7-11 Boulevard Haussmann, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 40 22 14 60 - Fax : 01 40 22 14 61

ljauneau@greenflex.com

<https://www.greenflex.com/>

■ 2024, les 20 ans du baromètre GreenFlex - ADEME de la consommation responsable

https://www.ademe.fr/wp-content/uploads/2024/12/GreenFlex_Barometre_Consommation_Responsible_Edition_2024.pdf

GREENFLEX / BLONDEL Laure / MICHEL Bénédicte / ET AL. - 11 p.

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Cité Mondiale, 196 Rue Guillaume Leblanc, 33 000 BORDEAUX CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 56 79 28 52

contact@interbionouvelleaquitaine.com

<https://www.interbionouvelleaquitaine.com/>

■ Guide des groupements de producteurs & des entreprises BIO de Nouvelle-Aquitaine - 2024/2025

https://www.lab-alimentation-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2024/09/IBNA_Guide_entreprises_bio_2024.pdf

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - 246 p.

NATEXBIO

8 Terrasse Bellini, 92 807 PUTEAUX - FRANCE

Tél. : 01 47 75 03 09

contact@natexbio.com

<http://www.natexbio.com/>

■ Natexpo 2024 : Catalogue officiel

NATEXBIO - 183 p.



PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Référentiel Élevage Ovins Viande Bio : Conjoncture
2023 (Édition : Août 2024)

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/referentiel_ovin-viande-bio-2023-edition-2024.pdf

MIQUEL Marie / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
OVINS VIANDE - 8 p.

■ Référentiel Élevage Caprins Lait Bio : Conjoncture
2023 (Édition : Juin 2024)

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/referentiel-caprin-bio-2023-edition-2024.pdf>

BOSSIS Nicole / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
CAPRINS LAIT - 10 p.

RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST

17 Rue du Bas Village, CS 37725, 35 577 CESSON-
SEVIGNÉ CEDEX - FRANCE

Tél. : 02 99 77 39 25

contact@civam.org

<https://www.civam.org/>

■ L'Observatoire technico-économique des systèmes
bovins laitiers - Édition 2024 : Exercice comptable
2022

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thematique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-edition-2024/>

WOILTOCK Alexine / DIEULOT Romain / BITEAU
Antoine / ET AL. - 20 p.

RÉSEAU GAB-FRAB BRETAGNE

FRAB, 12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-
SEVIGNÉ - FRANCE

Tél. : 02 99 77 32 34

frab@agrobio-bretagne.org

<http://www.agrobio-bretagne.org>

■ Observatoire de la production biologique en
Bretagne : Edition 2024 - Chiffres 2023

https://www.agrobio-bretagne.org/voy-content/uploads/2024/08/Livret-Observatoire-Production-2024_compressed.pdf

RESEAU GAB - FRAB BRETAGNE - 60 p.

SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE
CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

solagro@solagro.asso.fr

<http://www.solagro.org/>

■ Quelles biomasses pour la transition énergétique ?

https://solagro.org/medias/publications/f145_rapport_final_bd.pdf

METIVIER Simon / BERGER Sylvaine - 36 p.

TERRES INOVIA

1 Avenue Lucien Bretignières, CS 30020,
78 850 THIVERVAL-GRIGNON - FRANCE

Tél. : 01 30 79 95 00

<https://www.terresinovia.fr/>

■ Guide de culture colza bio : 2024

<https://www.terresinovia.fr/p/guide-culture-colza-bio>

TERRES INOVIA - 24 p.

THE SHIFT PROJECT

43 Rue de Liège, 75 008 PARIS - FRANCE

<https://theshiftproject.org>

■ Pour une agriculture bas carbone, résiliente et
prospère : Rapport final

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2024/11/RF-Agri-Rapport-Complet-DEF.pdf>

CORPEL Céline / BIARDEAU-NOYERS Corentin / LE
QUÉRÉ Laure / ET AL. - 251 p.



LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire